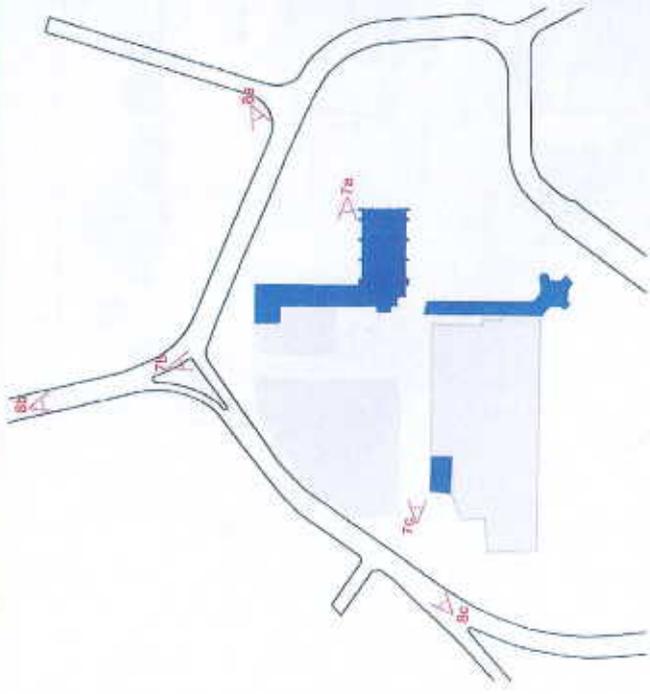


Échelle 1 : 25 000

CARRE SAINT VINCENT à BLOIS  
Demande d'examen au cas par cas CERFA N°14734\*03



Echelle 1 : 25 000



7a - Photo proche depuis la place Victor Hugo



8a - Photo éloignée depuis la rue Porte Cote



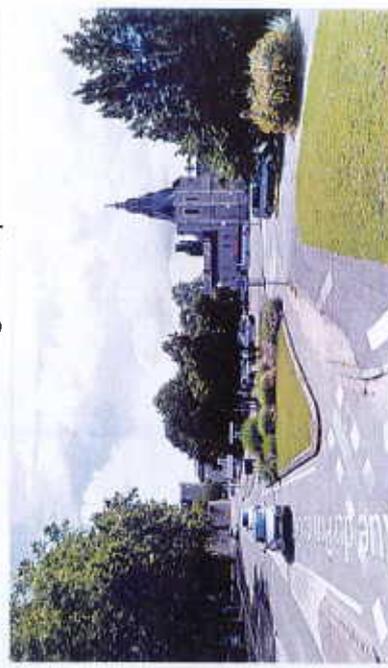
7b - Photo proche depuis la rue Gallois



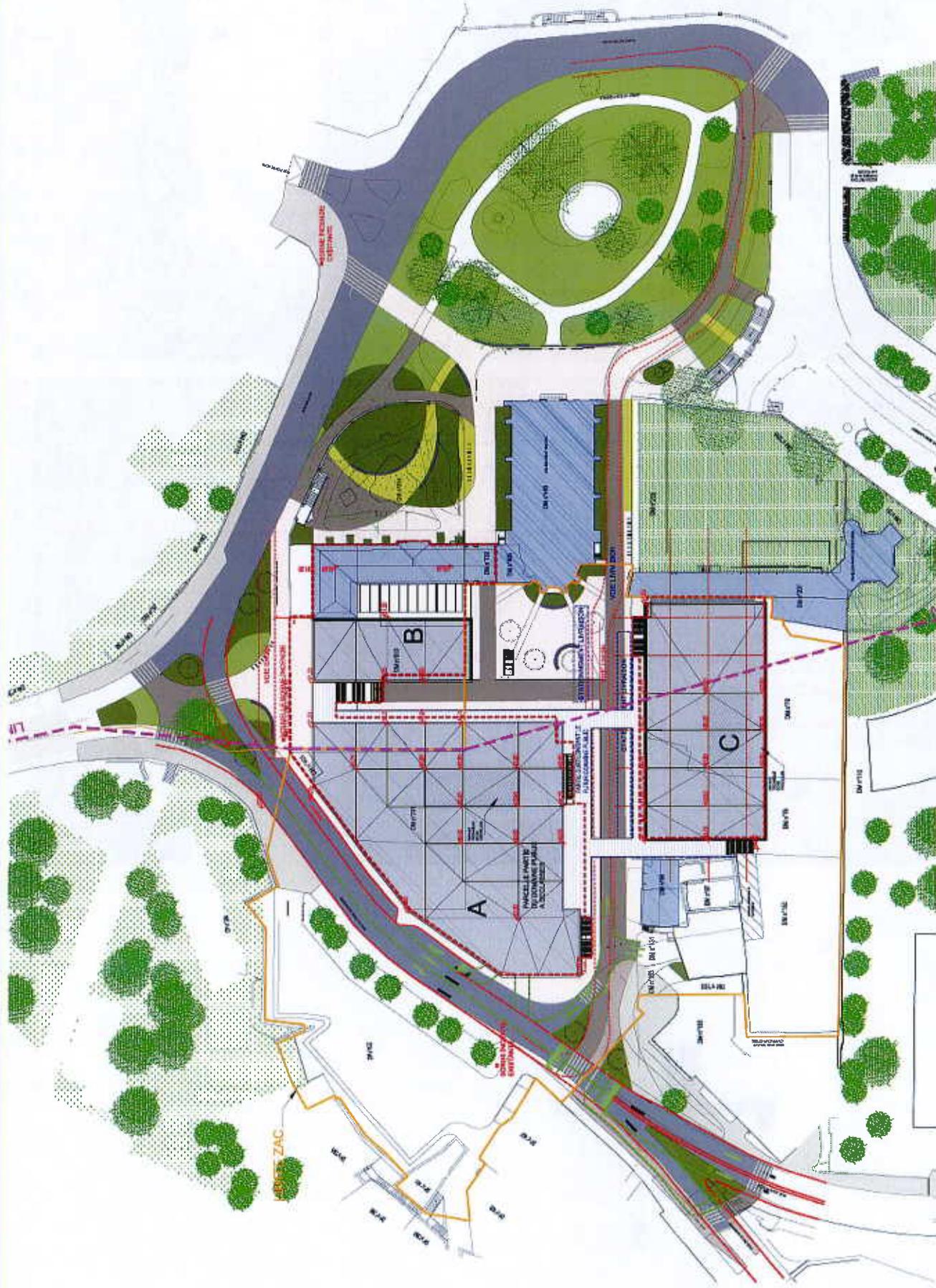
8b - Photo éloignée depuis la rue Gallois



7c - Photo proche depuis la rue du pont du Gast



8c - Photo éloignée depuis la rue du pont du Gast





# ANNEXE 6 : LOCALISATION DES SITES NATURA 2000 PROCHES

Janvier 2018

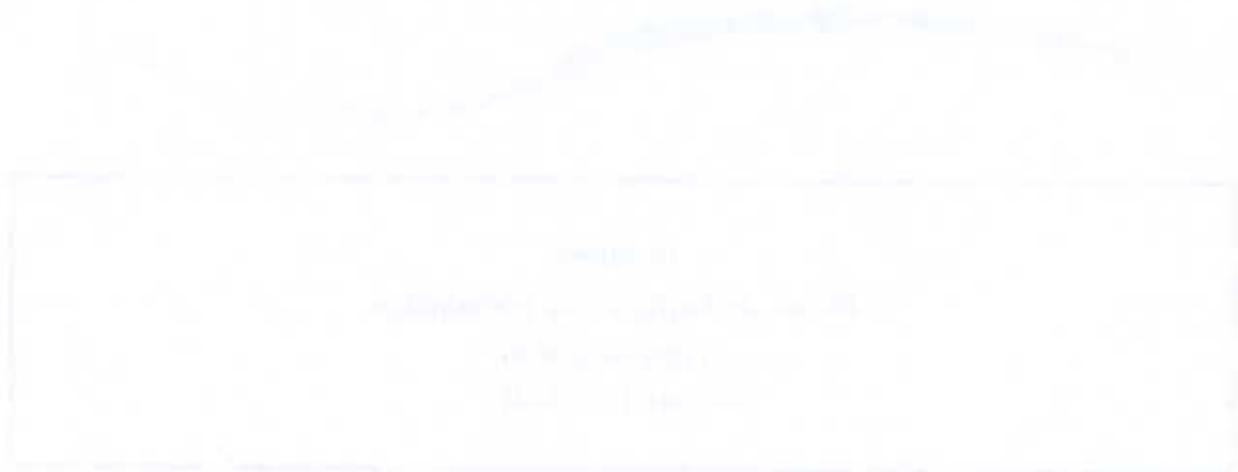
-  **N2000 - Directive Habitat**
-  **N2000 - Directive Habitat**
-  **N2000 - Directive oiseaux**
-  **N2000 - Directive oiseaux**



CARRE SAINT VINCENT à BLOIS  
Demande d'examen au cas par cas CERFA N°14734\*03



### **Annexe 7 : Etude de trafic et de circulation**





Place de L'Orangerie à Blois



Rapport

*Étude de trafic et de circulation*

14 décembre 2016

Réf. 161214-1118-543





# Synthèse

Dynalogic a été mandaté pour réaliser l'étude de trafic et de circulation du projet Place de l'Orangerie à Blois.

## Situation actuelle

En situation actuelle, la circulation est **fluide** sur le réseau étudié (rue du Pont du Gast, rue Jean Moulin, boulevard Chanzy, avenue du Docteur Jean Laigret, place Victor Hugo, rue Gallois).



■ RÉSEAU VIAIRE ACTUEL

## Projet Place de l'Orangerie

Avec le projet de l'espace Saint-Vincent sur la Place de l'Orangerie, la circulation reste **fluide** sur le réseau étudié.



■ PROJET PLACE DE L'ORANGERIE

## Projet de Boucle Saint Vincent

Le projet de la Boucle Saint Vincent est compatible avec les aménagements prévus (notamment les accès) par le projet Place de l'Orangerie.



■ PROJET DE BOUCLE SAINT VINCENT

## Conclusion

Le projet Place de l'Orangerie n'apporte pas de difficultés en termes de trafic ou de circulation.

## Situation

Le projet s'inscrit à l'interface des grands projets de requalification urbaine de la ville de Blois que sont les projets du cœur de ville ACVL et le projet Pôle Gare et de remise en valeur de l'axe François Ier.

Il se situe également au cœur du centre patrimonial de la ville constitué depuis le moyen-âge. Il fut un grand dégagement bordé des jardins comaux puis royaux, construits en grandes terrasses sur le coteau de l'Arrou.

Il se situe au cœur d'un dialogue entre des éléments architecturaux patrimoniaux majeurs du centre ancien que sont la façade des loges du château, les murs de soutènements du bastion et des grandes terrasses l'Orangerie et le Pavillon Anne de Bretagne, tout ceci dans un jeu de niveaux proposant tour à tour des points de vue plongeants ou contre-plongeants.

Il fut ensuite construit avec l'édification de l'église Saint-Vincent puis du collège des jésuites. Au XIXème siècle est ouverte la rue Jean Laigret, prolongement de l'axe François Ier, et aménagé le square Victor Hugo entre la façade de l'église Saint-Vincent et la façade des Loges du château.

Lors de la reconstruction, une grande place est créée à l'arrière de Saint-Vincent, bordée de l'hôtel des postes d'une part et du collège Saint-Charles issu de la transformation d'une ancienne manufacture de l'autre.

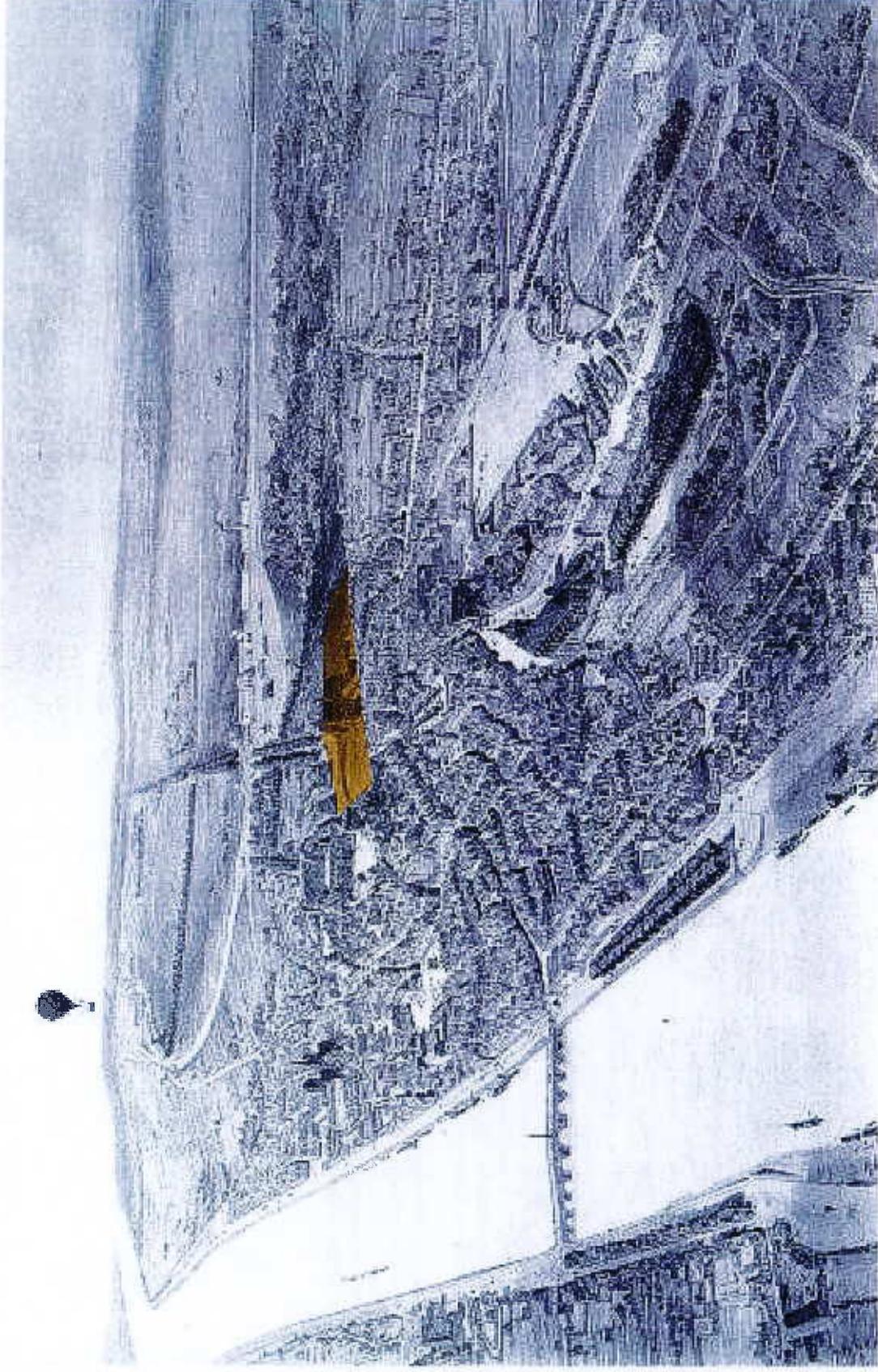
Viennent ensuite les constructions dominantes de la résidence Anne de Bretagne en 1965, l'ouverture et la requalification du square Clément Lévy menant au déplacement de la Fontaine Corbigny, la construction de l'hôtel Ibis dans les années 90. La place arrière est occupée depuis d'un parking notamment des bus touristiques, fonctionnel, mais très peu qualitatif.

En conséquence de ce passé historique riche laissant en héritage de nombreux bâtiments et éléments de murs classés ou inscrits (château, église, orangerie, murs des terrasses, maison du gardien du Jeu de Paume...), le secteur Saint-Vincent réaménagé se situe pour moitié dans le périmètre du PSMV, dans un secteur défini comme « Jardin ». Les préconisations du PSMV indiquent également que la rue du Pont du Gast a vocation à redevenir piétonne.

## Objectifs

L'implantation du centre commercial à l'arrière du chevet Saint-Vincent nécessite la requalification des espaces publics à ses abords dans différents objectifs d'accès et de mise en valeur :

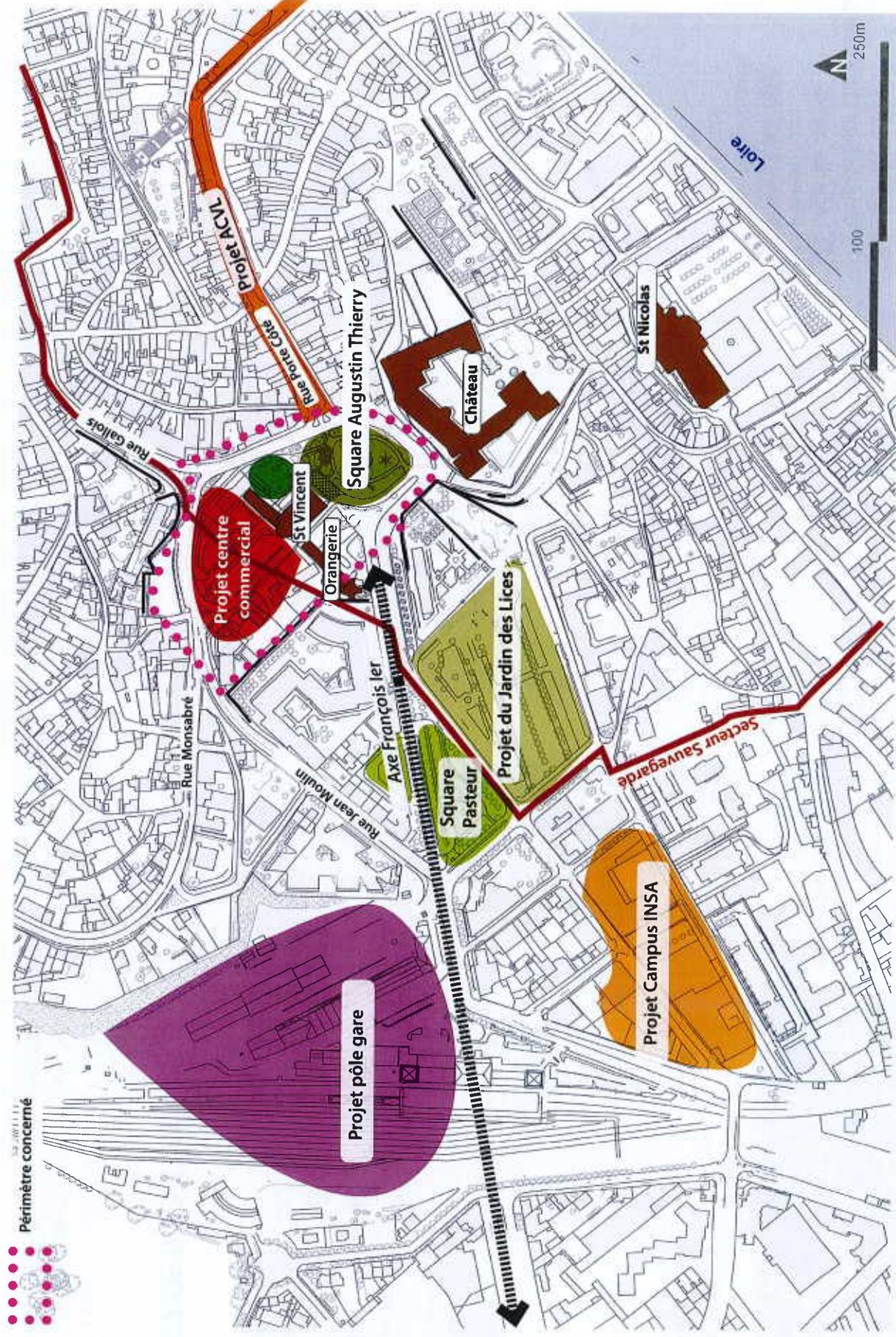
- La mise en valeur d'un secteur patrimonial riche, en cohérence depuis les vues majeures (depuis Gallois, Monsabré, Porte Côté) avec une intégration du bâti ancien et contemporain par un travail sur les échelles du végétal
- La mise en valeur du lien centre-ville / gare en formant un parvis traversé pour l'église Saint-Vincent
- La préservation du square Victor Hugo et son agrandissement sur l'ancienne rue du Pont du Gast, ainsi que la définition de ses contours
- Le réaménagement du square Clément Lévy en un espace plus ouvert tout en conservant sa fonction ludique
- Le traitement des entrées et sorties véhicules de la rue Monsabré
- Le traitement des parvis d'entrée piétons côté rue Gallois et côté square Clément Lévy
- La création d'espaces publics intérieurs à ce nouvel îlot urbain avec la création notamment d'une place identitaire en son cœur
- La création d'une fontaine alimentée par le gouffre, évoquant une résurgence de l'Arrou et guidant le visiteur le long d'un fil d'eau alimentant le bassin du square restauré.
- La piétonisation de la rue du Pont du Gast et son effacement en tant que voie de circulation, tout en conservant une sortie livraison. Cela correspond à une extension des cheminements du square XIXème à l'arrière du chevet.



## LE SITE ET L'INSCRIPTION PATRIMOINE MONDIAL : VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Qualité et authenticité :

- du patrimoine architectural et urbain
- du paysage culturel fluvial
- des témoignages de l'histoire française de la Renaissance et du siècle des Lumières

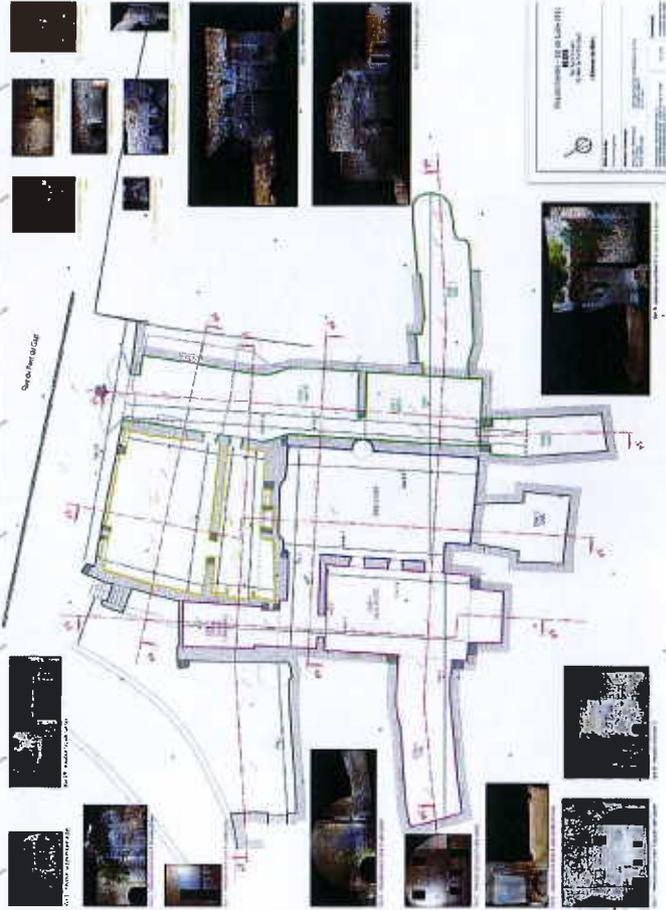


## UN SITE À L'ARTICULATION DES GRANDS PROJETS DE REQUALIFICATION URBAINE

Participer à la redynamisation du centre-urbain dans la dynamique des grands projets et au carrefour de l'histoire et des circulations



L'état des connaissances archéologiques indique une richesse propre à un site en bord de rivière et proche d'un château comtal puis royal, antérieur au XVI<sup>ème</sup> siècle et présentant des architectures majeures dès le XIII<sup>ème</sup> siècle et des caves encore non datées mais ayant près de 700 ans au minimum.

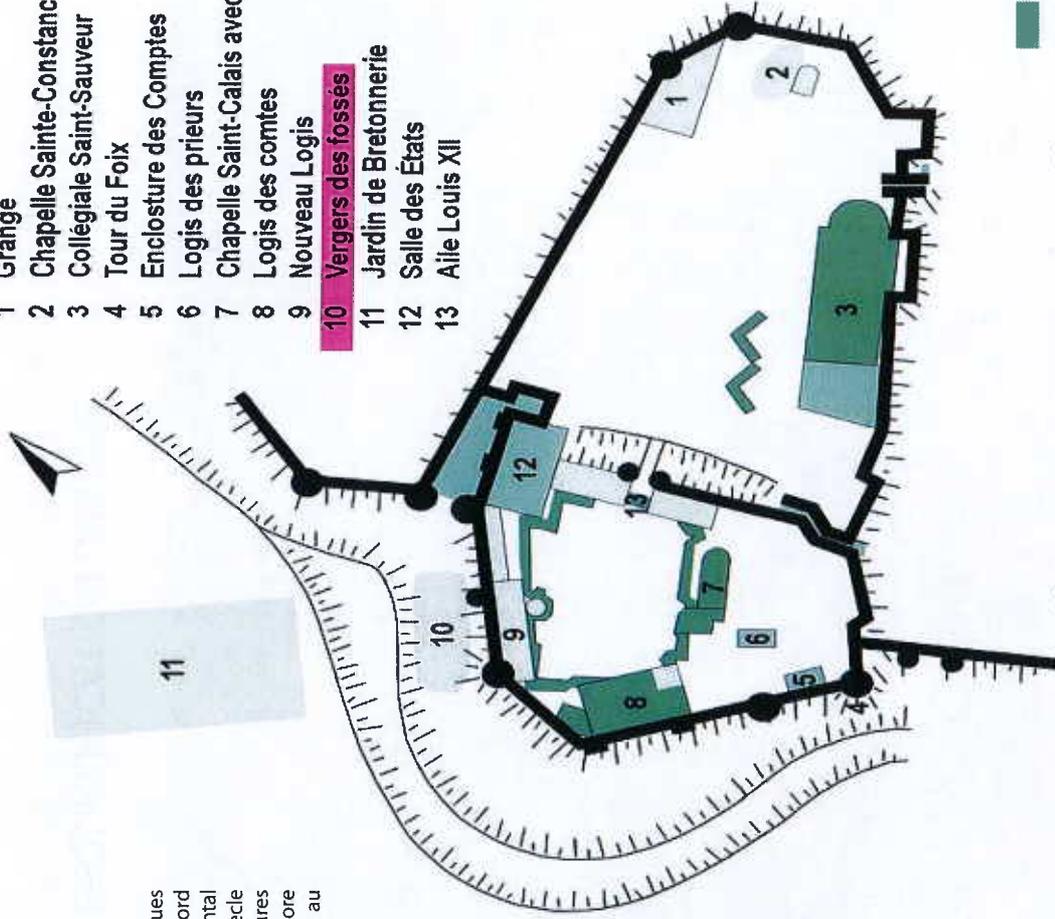


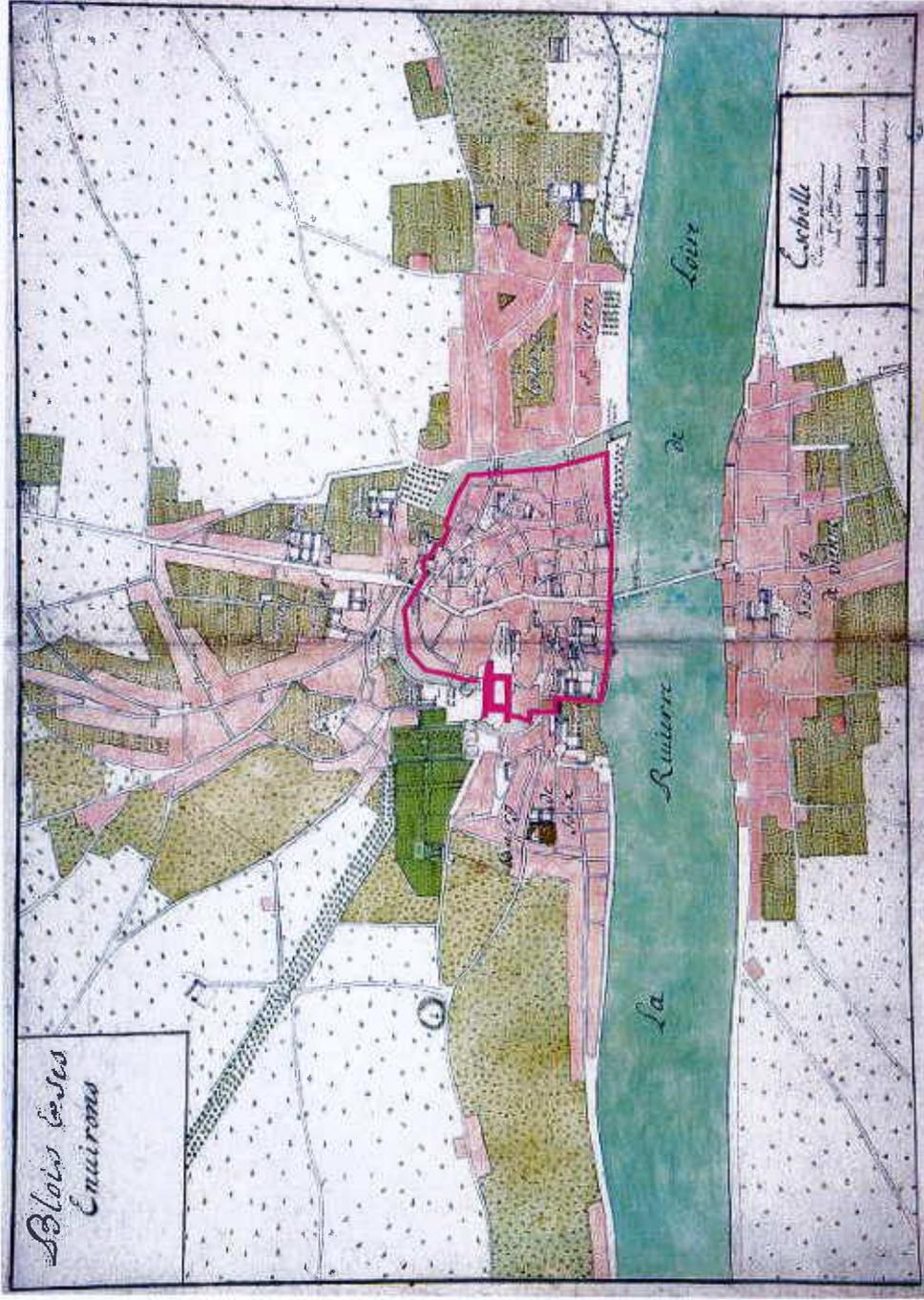
## L'HÉRITAGE MÉDIÉVAL

### Les abords de la cité médiévale

Encinte de la cité médiévale du XIII<sup>ème</sup> siècle avec l'empreinte de la porte Côté qui donnait accès à la ville fortifiée  
 Mémoire du Faubourg de la Cité bordant la route de Vendôme  
 Vestige du bâtiment comtal situé derrière la maison du jardinier

- 1 Grange
- 2 Chapelle Sainte-Constance et verger
- 3 Collégiale Saint-Sauveur
- 4 Tour du Foix
- 5 Enclostre des Comptes
- 6 Logis des prieurs
- 7 Chapelle Saint-Calais avec parvis
- 8 Logis des comtes
- 9 Nouveau Logis
- 10 Vergers des fossés
- 11 Jardin de Bretonnerie
- 12 Salle des États
- 13 Aile Louis XII





Jouvin de Rochefort, circa 1680

## L'HÉRITAGE MÉDIÉVAL

### Les abords de la cité médiévale

Enceinte de la cité médiévale du XIII<sup>ème</sup> siècle avec l'empreinte de la porte Côté qui donnait accès à la ville fortifiée

Mémoire du Faubourg de la Cité bordant la route de Vendôme

Vestige du bâtiment comtal situé derrière la maison du jardinier



- 11 - Chapelle Saint-Constance
- 12 - Logis des Beaucé ?
- 13 - Logis de Th. Guarnieri
- 14 - Collégiate Saint-Sauveur
- 15 - Logis des chaudières
- 16 - Logis de J. de Dinreville
- 17,18 - Logis de F. de Molinart, A. de Vieux
- 19 - Logis de G. d'Armbaise ?

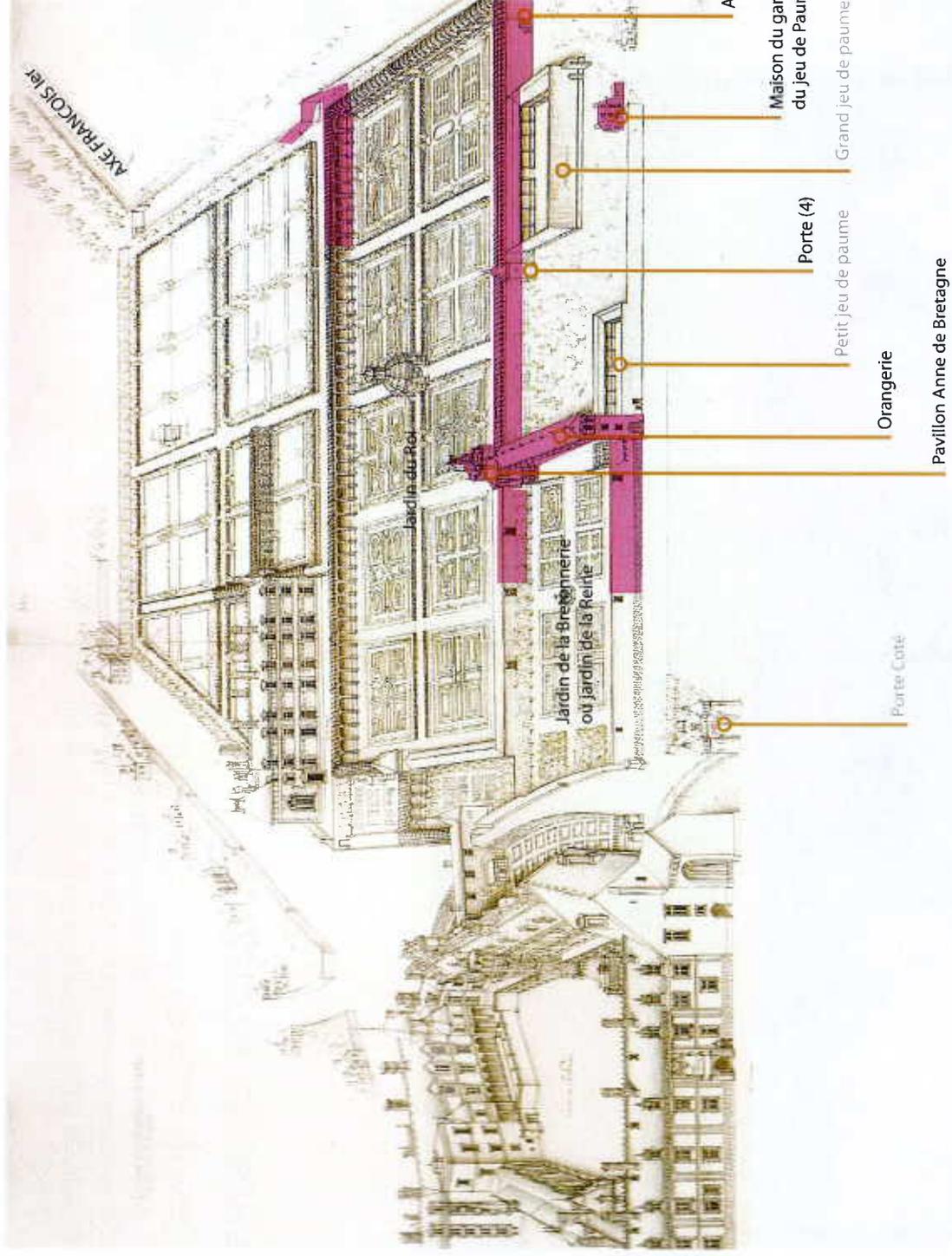
- 20 - Enclosure des Comptes
- 21 - Logis des pécurs

#### Jardins

- a - Galerie des Cerfs
- b - Pavillon Anne de Bretagne
- c - Orangerie
- d - Jeux de Paume

- XIII<sup>ème</sup> XIV<sup>ème</sup> XV<sup>ème</sup> Début XVII<sup>ème</sup>
- Constructions de la cité
- 1 - Logis saut
  - 2 - Chapelle et galerie sud
  - 3 - Perche aux Bretons et grande vis
  - 4 - Logis royal
  - 5 - Grande salle

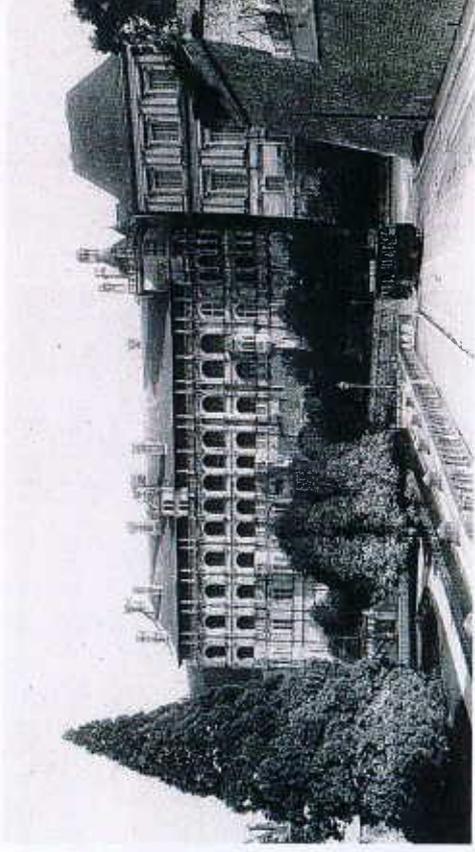
- Occupation de l'Avant-Cour
- 6,7,8 - Logis de F. de Prunier, P. de Lamoignon, P. de Rohan
  - 9 - Crèche de l'artillerie
  - 10 - Logis de J. Millereau



## L'HÉRITAGE DU XVI ÈME SIÈCLE

### La mise en valeur culturelle des vestiges des jardins royaux et de la maison du jardinier

Grands jardins réalisés entre 1498 et 1505 dessinés par Pacello da Mercogliano , traités en terrasses des géants, jardin de la Bretonnerie, jardins bas et jardins hauts, dont subsistent le pavillon Anne de Bretagne et l'Orangerie, les murs de soutènement et la maison dite du jardinier ou du gardien du jeu de Paume

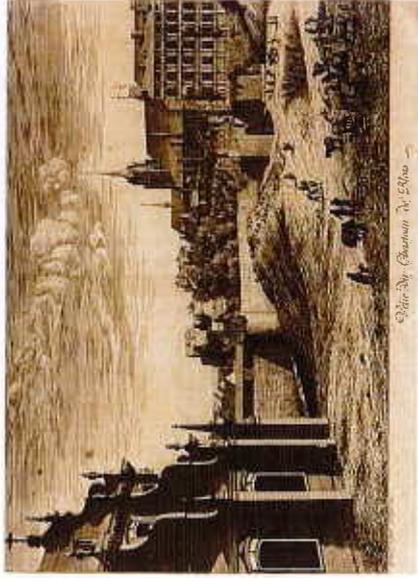


## L'HÉRITAGE DU XVI ÈME

**La relation entre plusieurs monuments emblématiques de la Renaissance et de la Royauté**

Façade des Loges réalisée entre 1518 et 1519

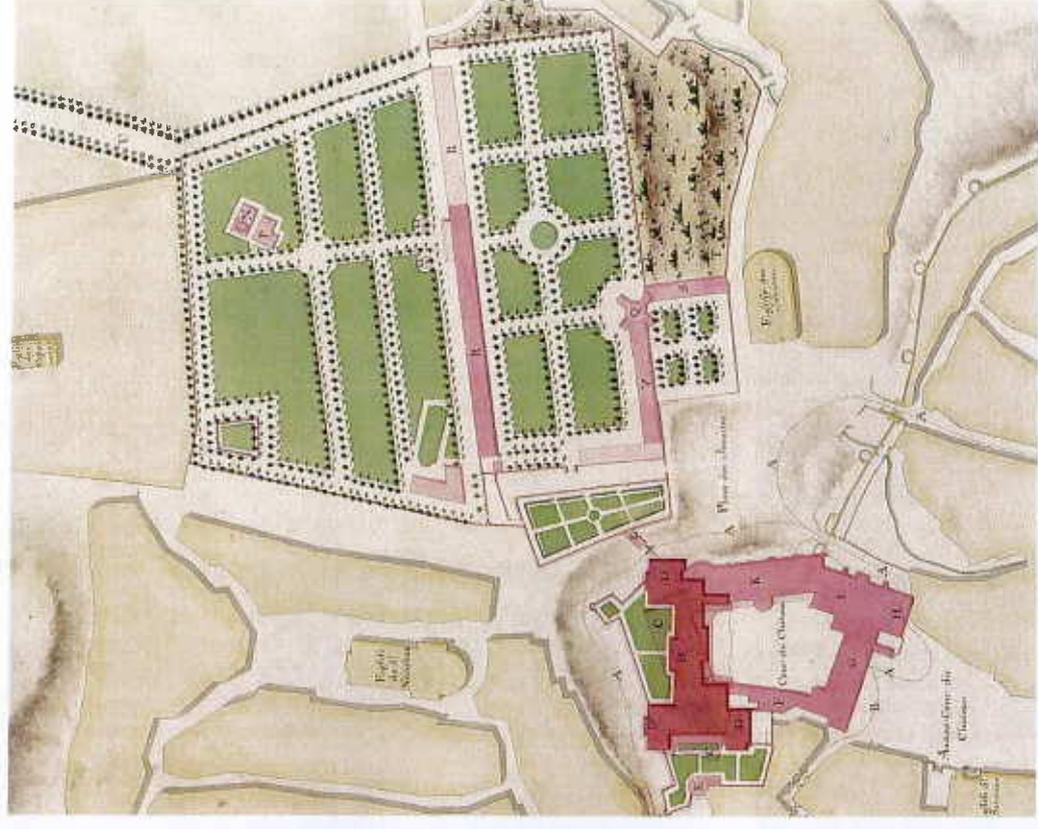
Le bastion de l'Eperon édifié par Henri III en 1576 et les soubassements de l'aile ouest de 1617



*Collège des Jésuites de Saint-Vincent, 1670*



*Collège des Jésuites de Saint-Vincent, 1670*



## L'HÉRITAGE DU XVII ÈME

**La relation entre plusieurs monuments emblématiques de la Renaissance et de la Royauté**

Le collège des Jésuites et l'église Saint-Vincent en vis à vis de la façade des Loges.

Le premier collège de Blois fut fondé en 1581, mais le premier collège de Jésuites, date de 1622, lorsque ces derniers s'installèrent sur un terrain dans le quartier de Bretonnerie, puis de cette implantation provisoire, ils acquirent en 1624, les terrains pour y construire l'église Saint Louis.

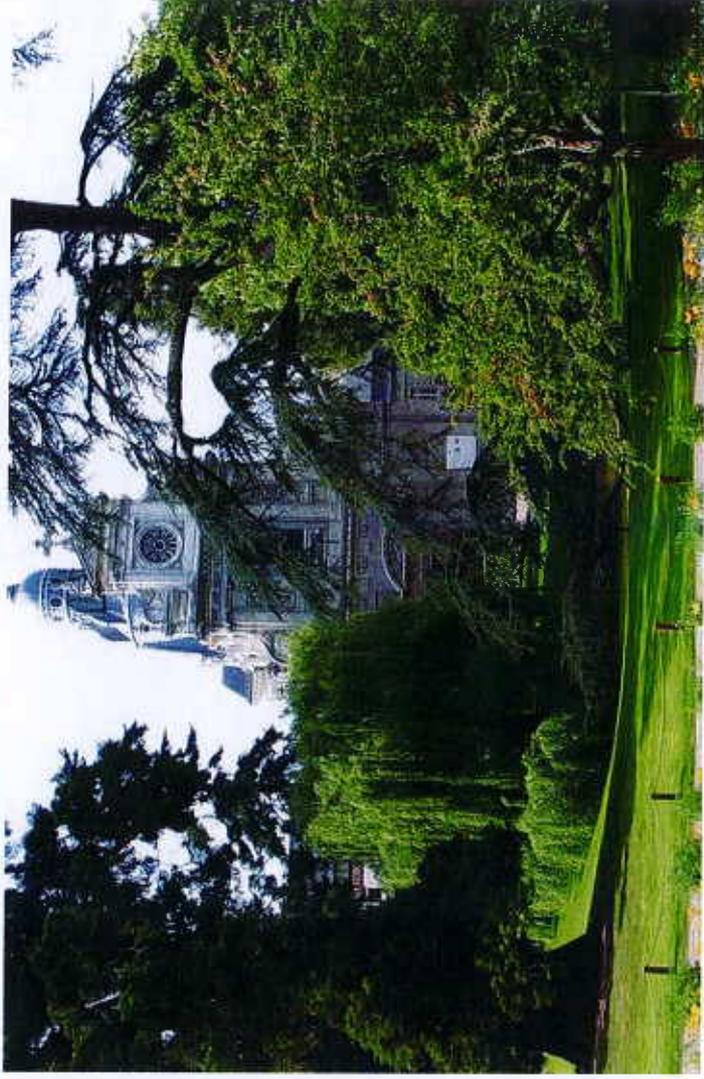
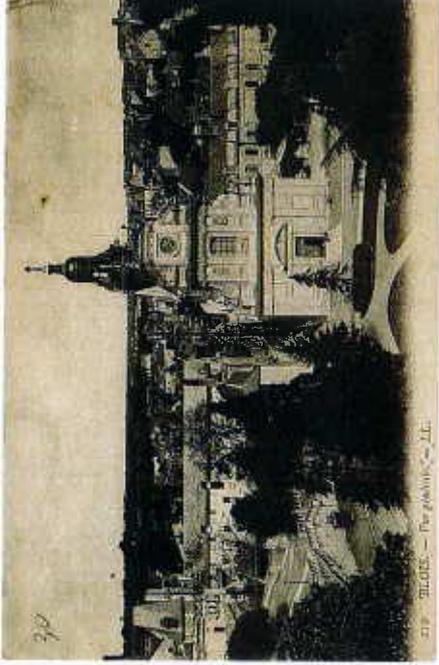
Les plans furent réalisés par le père Martellange, les travaux débutèrent en 1624, puis s'interrompirent jusqu'en 1634, avec le directeur des travaux, Charles Turmel, qui modifiera quelques peu le projet initial, notamment les élévations de la façade et de la nef, ainsi que les plans des chapelles latérales. De par ces modifications, la façade et la composition monumentale du volume intérieur sont classées. Une autre modification sera faite, en 1655, au niveau du couvrement de la nef, qui sera recouverte de lambris, comme le dôme déplacé de la travée. Les décorations de la tribune d'orgue et du chœur ont été financées et réalisées par Anne Marie de Montpensier, elle fit élever un grand retable avec deux cénotaphes, pour y installer le cœur de son père, Gaston d'Orléans, puis le sien. Les travaux de construction des bâtiments du collège, dont les plans avaient été conçus par le frère Charles Turmel, débutent en 1634 et se terminent en 1650. En 170, les Jésuites sont expulsés et le collège désaffecté, de nouveaux travaux sont mis en oeuvre, la place Royale remplace le parvis de l'église et l'entrée du collège, c'est un lieu destiné aux festivités et manifestations de la commune. L'église, pendant la révolution, sert de magasin à fourrage, et les bâtiments du collège, sont attribués au bureau de la bienfaisance. Restituée au culte, en 1827, l'église devient paroissiale et se nomme Eglise Saint Vincent de Paul. De nouveaux travaux de restauration seront réalisés par Jules de Morandière, en 1847, il modifiera quelque peu la façade, reprendra le couvrement de la nef, de la coupole, et il restaurera la charpente de la lanterne. L'église est à cette période dotée de vitraux de l'atelier Lavergne, dont seule une verrière a subsisté, et les parois de l'église ont été repeintes, altérant la sobriété monumentale de l'ordre Toscan. Dans les années 1880, une niche ovale, à jour zénithal, avec une statue de l'Immaculée Conception, a remplacé le grand tableau du retable disparu pendant la révolution. En 1945, la poste centrale est installé dans l'ancien bureau de bienfaisance, et les bâtiments du collège disparaissent, hormis le corps sud, où sont installés les bureaux, modifiant fortement la distribution initial du bâtiment, surtout le grand escalier carré à retour. Des destructions des autres bâtiments, reste 2 lucarnes, qui se trouve au lapidaire du cimetière Saint Saturnin.

## L'HÉRITAGE DU XVII ÈME

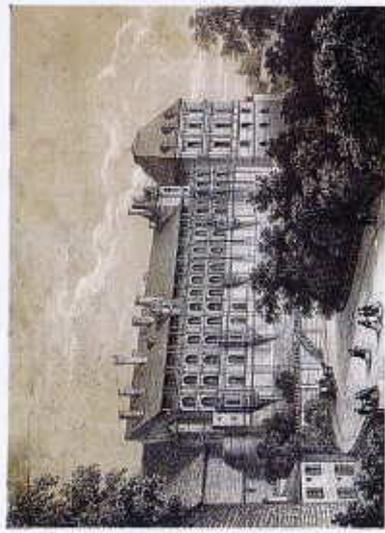
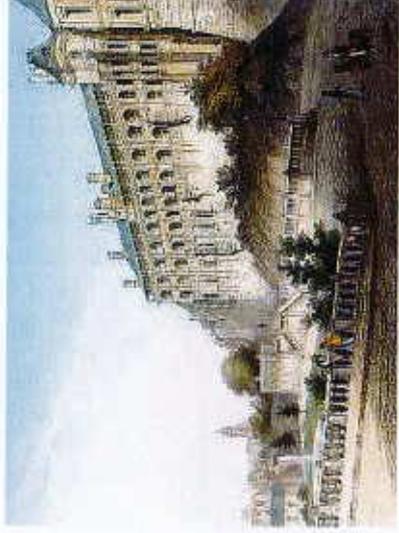
### La relation entre plusieurs monuments emblématiques de la Renaissance et de la Royauté Façade des Loges réalisée entre 1518 et 1519

Le bastion de l'Eperon édifié par Henri III en 1576 et les soubassements de l'aile ouest de 1617

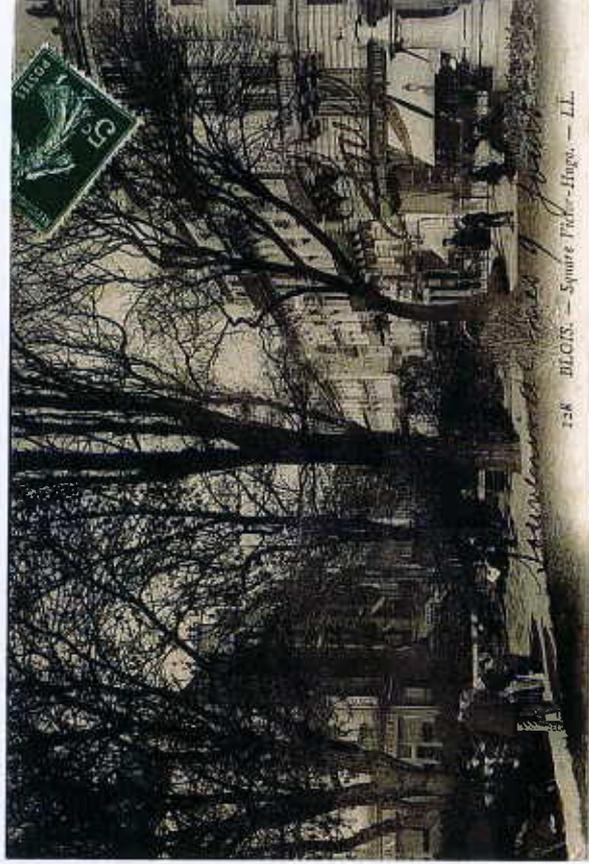
Le collège des Jésuites et l'église Saint-Vincent en vis à vis de la façade des Loges.







513. BLOIS. — Vue générale.

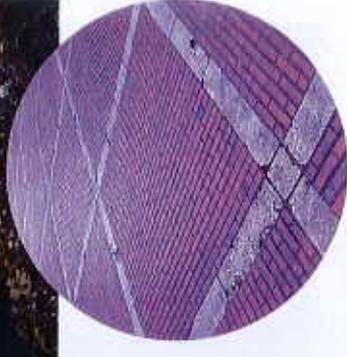
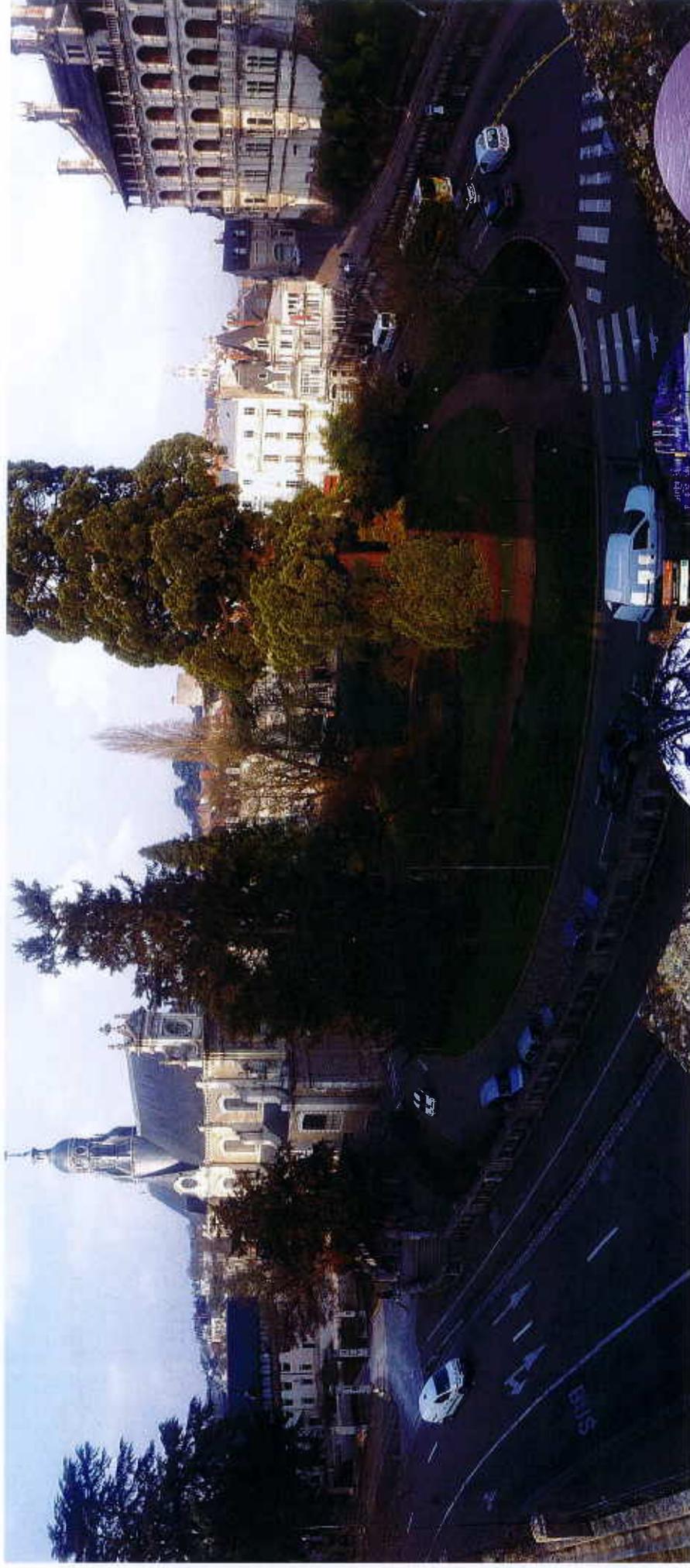


514. BLOIS. — Square Victor Hugo. — L.L.

## L'HÉRITAGE DU XIX ÈME SIÈCLE

La création de l'avenue Jean Laigret poursuivant l'axe François Ier

La création du Square Victor Hugo



## L'HÉRITAGE DU XIX ÈME SIÈCLE

La création de l'avenue Jean Laigret poursuivant l'axe François Ier

La création du Square Victor Hugo

## Les abords du Château de Blois sont situés en zone USB

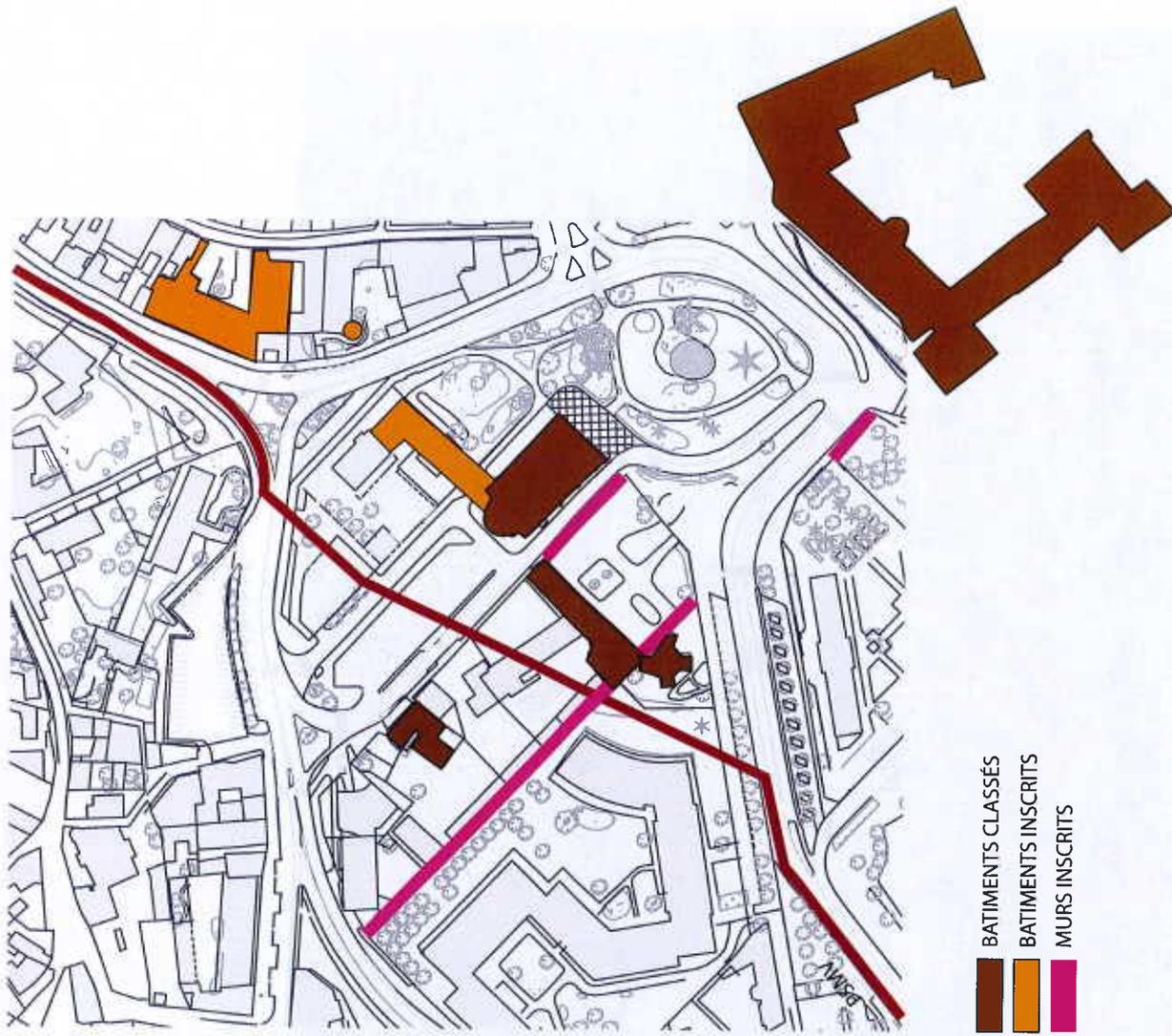
### Extraits

Repérage des opérations - Définition des intentions

3. *Square Victor Hugo* - Emprise actuelle du square, du parvis de l'église Saint-Vincent et de la rue du Pont de Gast, qui doit devenir piétonne. Jardin public à conserver et réhabiliter.

### Le square et le parvis :

«espace soumis à prescription particulière, à conserver, à restaurer ou à créer // en jardins, P en pavages ou dallages»

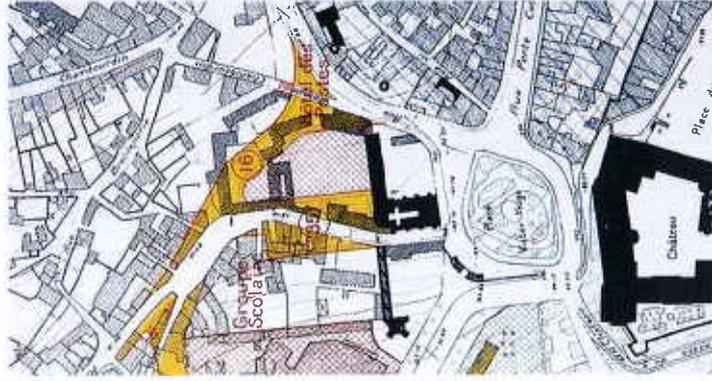


BATIMENTS CLASSÉS  
BATIMENTS INSCRITS  
MURS INSCRITS

## LE SITE, LE SPR ET LE PSMV

### La notion de jardin

Une limite mal appropriée derrière Saint-Vincent



Plan de reconstruction d'un bâtiment de bois par Charles Nicod approuvé par arrêté du 01/11/1947. Allée droite (hôtel, quartier Victor, Nîmes)



## L'HÉRITAGE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'ÈRE DE LA REINE AUTOMOBILE

Une reconstruction qui ouvre un grand dégagement minéral à l'arrière du chevet

Des constructions modernes s'appuyant peu sur l'héritage patrimonial

Aujourd'hui l'opportunité de mettre en valeur un espace composite et détroustré en lui donnant une fonction urbaine qualifiante et répondant à des attentes économiques et sociales



## UN SITE A BOUT DE SOUFFLE

L'opportunité de mettre en valeur un espace composite et déstructuré en lui donnant une fonction urbaine qualifiante et répondant à des attentes économiques et sociales



De grands sujets aux essences diversifiées

Secteur du Square  
Victor Hugo



Le cèdre du Liban et ses piliers de soutien



Epicéas



Le saule endommagé



Séquoia



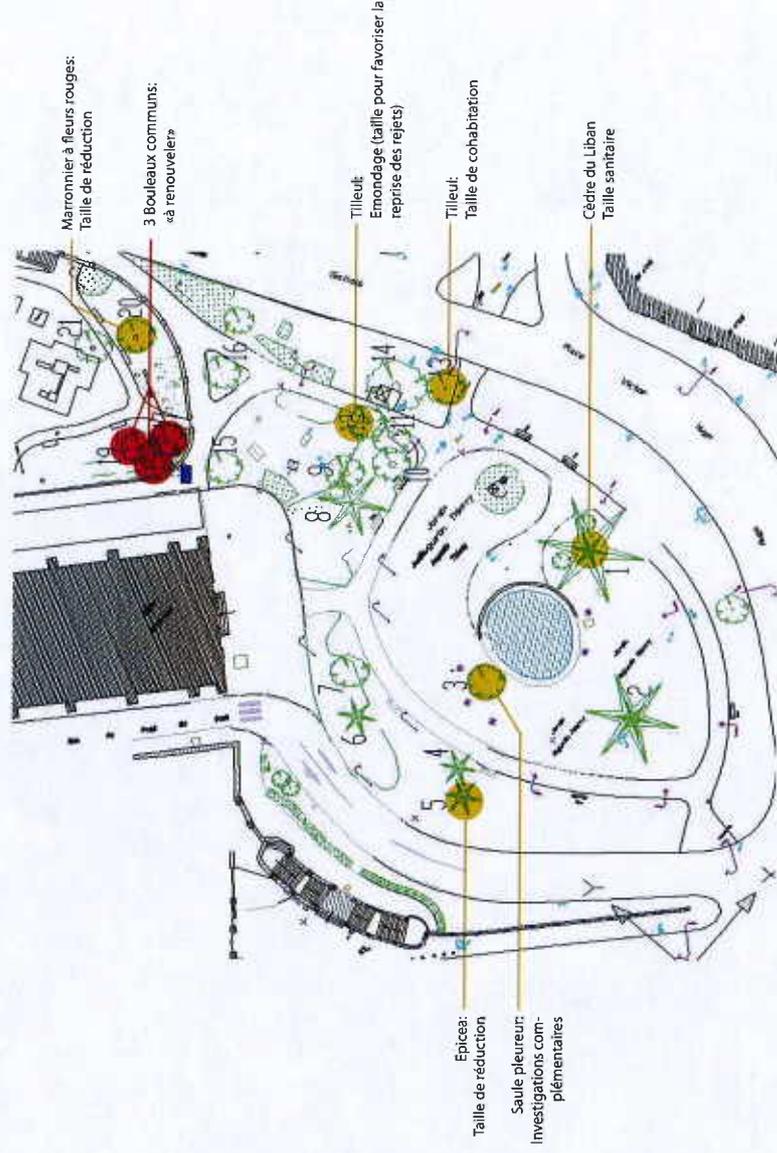
Maronnier, érable, tilleul



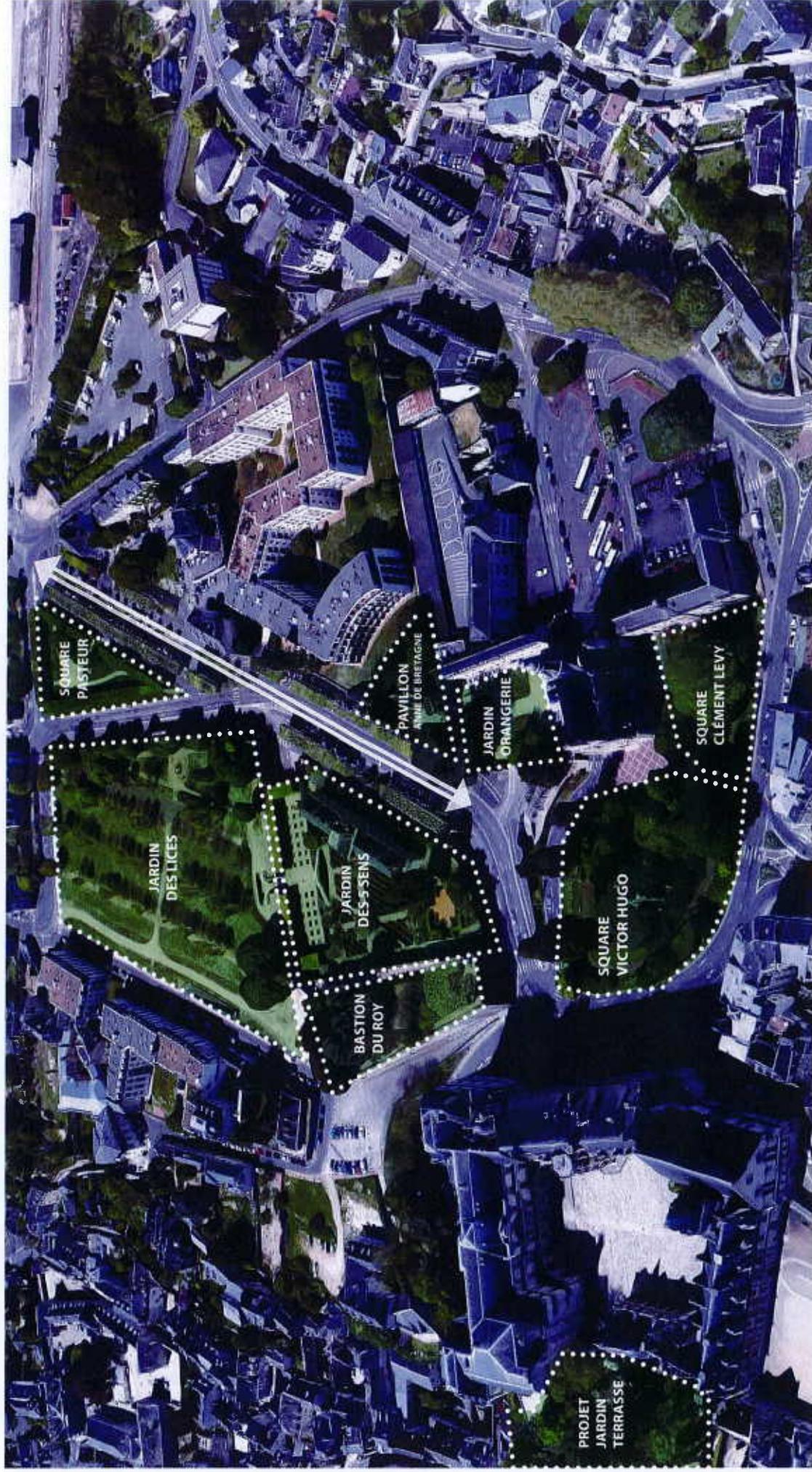
Le peuplier



Sapin



LA CONTINUITÉ DANS L'HISTOIRE DES JARDINS DE BLOIS  
Un patrimoine arboré à valoriser, restaurer et renouveler

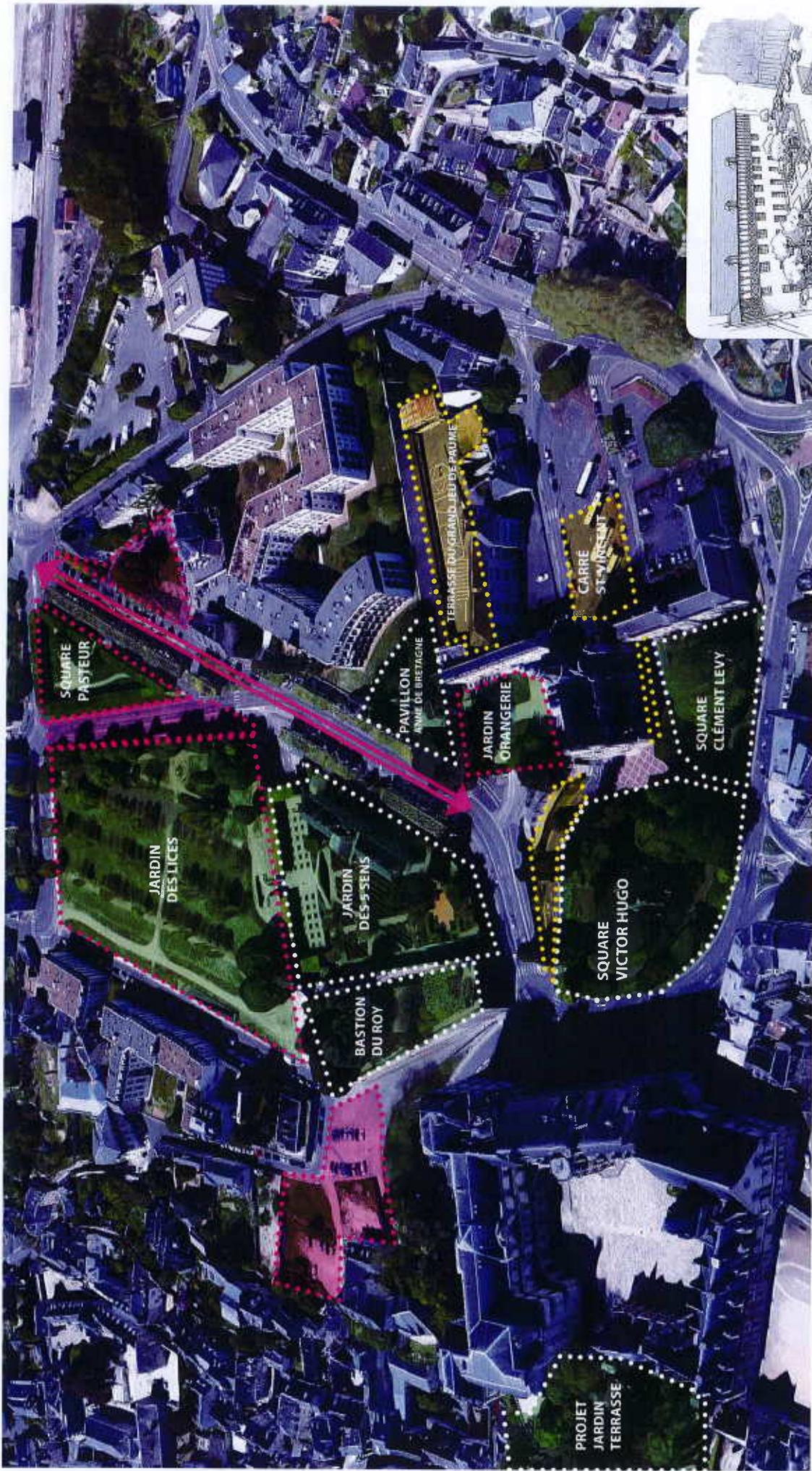


## LA CONTINUITÉ DANS L'HISTOIRE DES JARDINS DE BLOIS

### Le chapelet des jardins

Une proportion de jardins importante se retrouve entre le château et St-Vincent et remontant vers la gare mais la continuité et la lisibilité de l'étagement s'est perdue ainsi que les usages à réinventer d'un jardin contemporain

L'arrière du chevet a été entièrement minéralisé, le projet doit permettre une extension des jardins du secteur



## LA CONTINUITÉ DANS L'HISTOIRE DES JARDINS DE BLOIS

### Le chapelet des jardins

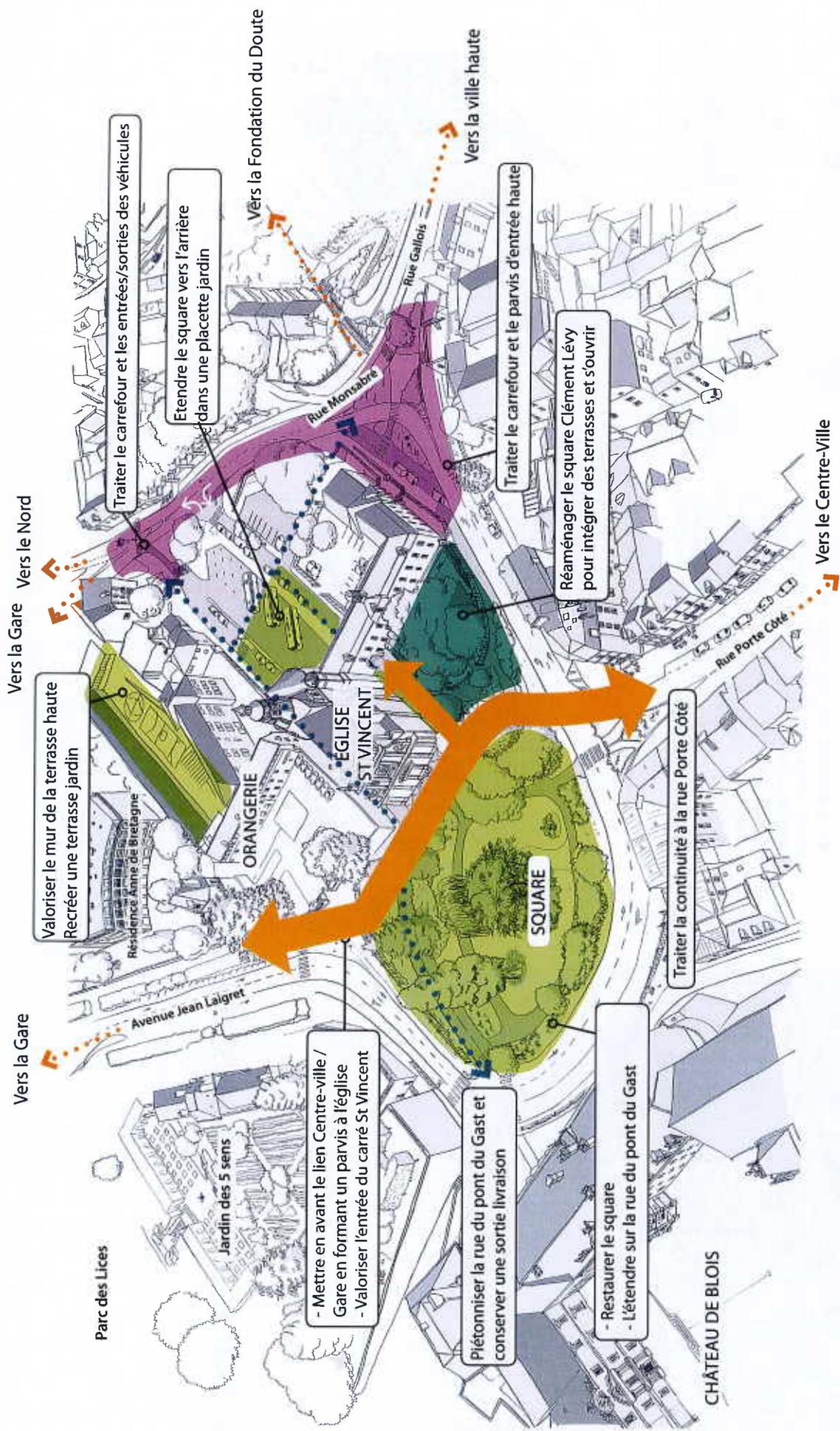
Une proportion de jardins importante se retrouve entre le château et St-Vincent et remontant vers la gare mais la continuité et la lisibilité de l'étagement s'est perdu ainsi que les usages à réinventer d'un jardin contemporain

L'arrière du chevet a été entièrement minéralisé, le projet doit permettre une extension des jardins du secteur



LA MISE EN PROJET DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU LIEU

Le traitement paysager des approches et des vues vers les monuments-clés du site  
 La continuité urbaine et paysagère du centre historique de Blois



## UN PROJET URBAIN ET PAYSAGER POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR SAINT-VINCENT

La mise en valeur culturelle des vestiges des jardins royaux et de la maison du jardinier





## L'HÉRITAGE HYDRAULIQUE

### Situation



En coeur de ville de Blois se trouve le gouffre. Réservoir naturel profond de 7m et contenant 300m<sup>3</sup> d'eau provenant du plateau de Beauce.

Ces eaux d'infiltration traversent les couches géologiques du plateau et circulent par un aqueduc long de 529m, taillé dans le coteau depuis le quartier des Basses Granges au nord-ouest de la ville. La cavité fonctionne ainsi comme un drain qui récupère une eau filtrée dans un débit constant.

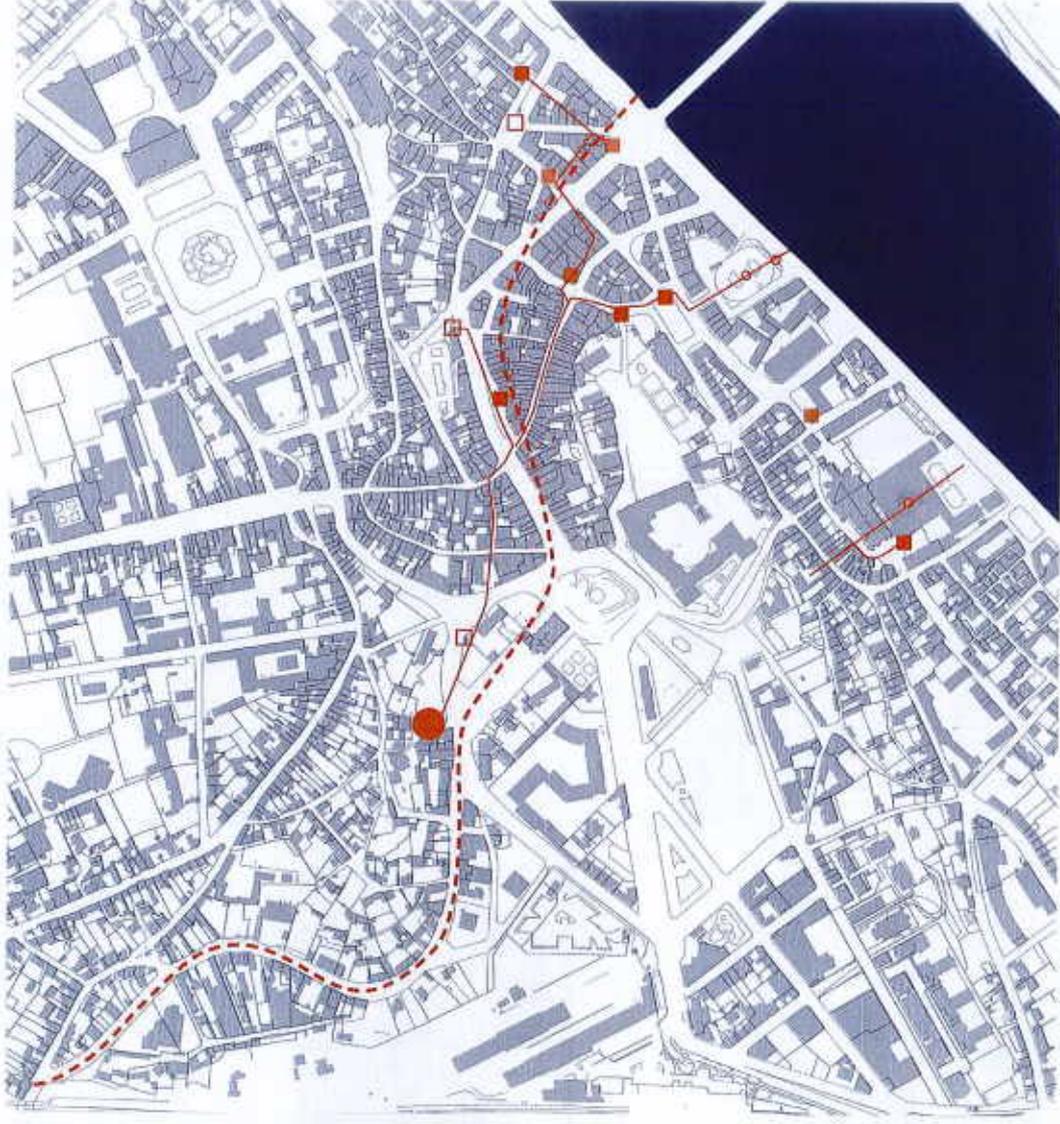
Le Gouffre est surmonté d'un puits circulaire et d'un édicule en pierres, commandés par Louis XII et construits autour de 1510. Des travaux dirigés par Pierre de Valence, maître fontainier, permirent le remplacement des tuyaux de plomb par des tuyaux de céramique vernissée et l'agrandissement du réseau d'alimentation des fontaines, afin d'apporter de l'eau potable dans toute la ville basse.

Jusqu'en 1511 l'aqueduc alimentait trois fontaines :

- la fontaine Saint-Jacques (dite aussi Puits du Quartier)
- la fontaine du Poids du Roi, aujourd'hui remplacée par la borne fontaine Ave Maria
- les Grandes Fontaines (= Fontaine Louis XII)

Au cours du XVIème siècle, de nouvelles fontaines sont aménagées et alimentées par le gouffre :

- la fontaine des Elus (1518)
- les fontaines de la Foulerie et de l'Hôtel de ville (déplacée au pied de l'escalier Denis Papin)
- la fontaine de Bourg Moyen (ou du Collège) citée en 1649
- la fontaine de l'Hôtel Dieu (Université) puis de l'Abattoir
- la fontaine de la Poissonnerie, rue des Trois Clefs et déplacée à la Poissonnerie en 1806
- la fontaine Corbigny (1807) près de la Poste,
- la fontaine St Nicolas, mise en place au XVIIe siècle et alimenté par un réservoir souterrain du coteau.



## L'HÉRITAGE HYDRAULIQUE

### Le Vallon de l'Arrou - Le réseau des Fontaines

Grand réservoir alimenté par des aqueducs

Alimentation des Fontaines de Blois mis en valeur avant et pendant la Renaissance





Mise en place en 1805 à la demande du baron Louis de Corbigny, préfet de Loir-et-Cher, elle s'inscrit dans une importante politique d'embellissement et d'aménagement de la ville. La fontaine est dessinée par l'architecte départemental Alexandre Pinault et décorée par la femme sculpteur blésoise Julie Charpentier. Elle réalise un bas-relief allégorique du département, surmonté de deux têtes de bronze représentant à droite la Loire, et à gauche le Cher. Elle connaît plusieurs emplacements successifs avant de trouver celui qu'elle occupe actuellement.

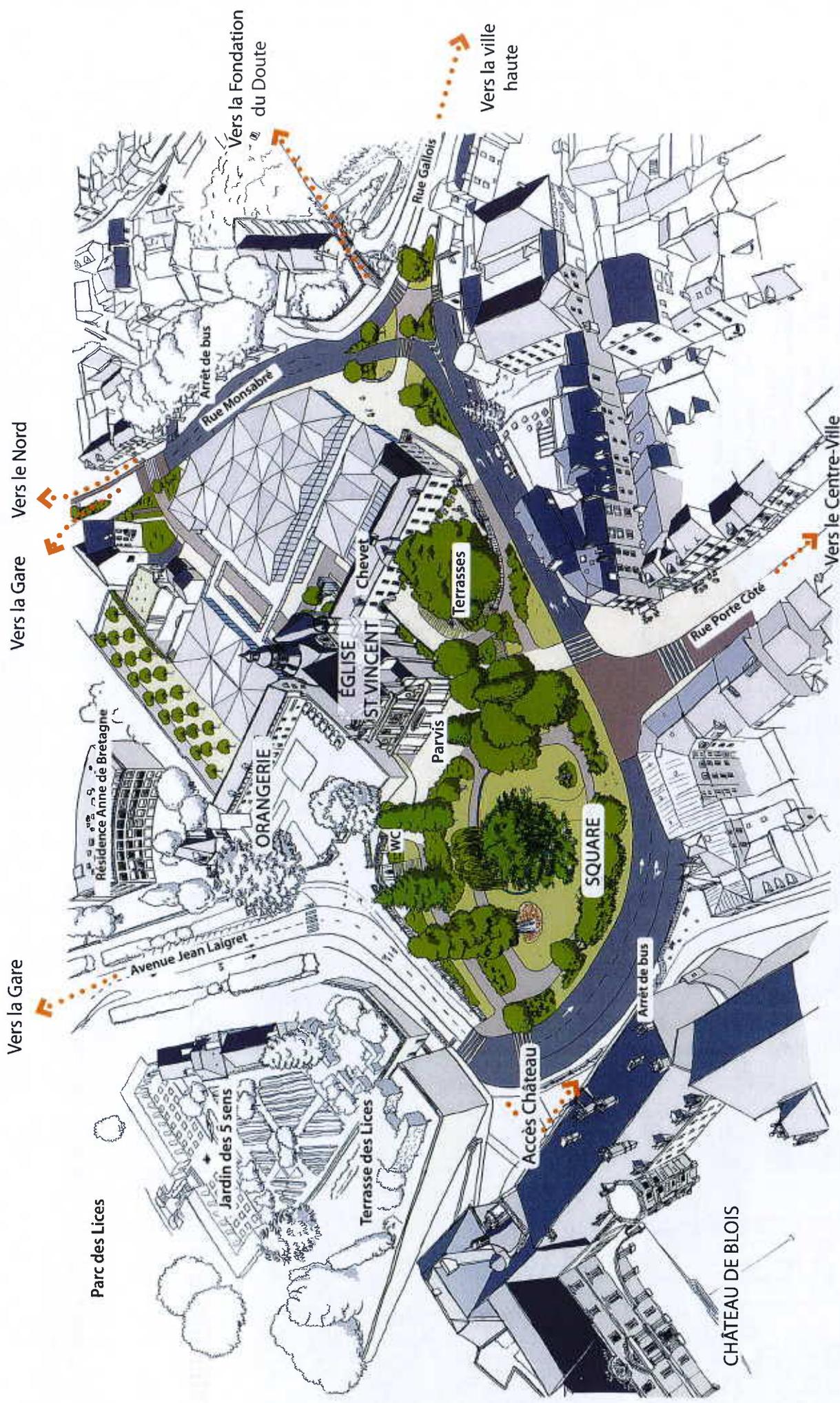


## L'HÉRITAGE HYDRAULIQUE - LES JARDINS ET LES FONTAINES

### La fontaine Corbigny

### Le bassin du square Victor Hugo

Une fontaine déplacée à plusieurs reprises et non alimentée  
Un bassin sans eau



## LES PISTES D'UN PROJET DE REVALORISATION DU COEUR PATRIMONIAL DE BLOIS

La valorisation du mur de la terrasse haute et la création d'un verger

L'extension du jardin promenade depuis le square XIXème dont les allées s'étendent à l'arrière du chevet

Le retour de l'eau, comme fil conducteur entre passé et présent

## Annexe 12 : Note Mission Val de Loire



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Val de Loire entre  
Sully-sur-Loire et Chalonnes  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2000



val de loire  
mission patrimoine mondial



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## LE CARRE SAINT VINCENT

### Note de synthèse sur les enjeux du projet / 9 janvier 2018

L'objet est de proposer une qualification des caractéristiques patrimoniales de l'îlot Saint-Vincent au regard de l'inscription Unesco et de préciser les attendus d'une note d'enjeux actualisée en réponse à la recommandation n°1 du rapport d'inspection de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la culture.

#### 1.1 Le sens de l'inscription UNESCO du Val de Loire

Le Val de Loire est inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 2000 au titre de son paysage culturel évolutif et vivant. Cette inscription est fondée sur un concept élargi de la notion de patrimoine, associant la valeur historique et paysagère du Bien à celle des usages passés et actuels.

La Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire relève de trois des dix critères justifiant l'inscription d'un Bien sur la Liste du patrimoine mondial, gérée par la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco de 1972. Elle se caractérise par la qualité et l'authenticité :

- du patrimoine architectural et urbain,
- du paysage culturel fluvial,
- des témoignages de l'histoire française de la Renaissance et du siècle des Lumières.

Cette valeur Unesco du Val de Loire est une valeur spatialisée. Elle est à protéger dans la conservation du patrimoine et du paysage et à exprimer dans les usages contemporains participant de la modernisation du territoire.

#### 1.2 Le site Saint Vincent et l'inscription UNESCO

*Le Bien reconnaît au site une « Valeur Universelle Exceptionnelle » (VUE) fondée sur la densité de son patrimoine monumental, architectural et urbain, l'intérêt du paysage fluvial et la qualité exceptionnelle d'expressions paysagères héritées de la Renaissance et du siècle des Lumières »*

*Le paysage lié au château ne se réduit pas aux bâtiments qui le composent, mais concerne également les tracés de fortifications, les dépendances, les jardins richement ouvragés souvent en terrasses, les parcs, l'environnement proche qui justifie le lien d'implantation du château et dont il est important de conserver la visibilité.*

*( Extrait du rapport d'inspection des patrimoines – DGP - Ministère de la culture)*

**Les composantes de la Valeur Universelle Exceptionnelle du site, considérée comme « le caractère du lieu » se déclinent selon les caractéristiques suivantes :**

- *Le vallon de l'Arrou* : résultante du travail d'érosion du plateau calcaire de Beauce qui relie le plateau à la Loire,

- *Le Gouffre* : appelé aussi « fontaine des Arcis », grand réservoir de l'eau collectée par les aqueducs, site mis en valeur avant et pendant la Renaissance pour l'alimentation des fontaines de la ville.

- *Les abords de la Cité médiévale* : l'enceinte médiévale du XIII<sup>e</sup> siècle, avec l'empreinte de la porte Côté qui donnait accès à la ville fortifiée, la mémoire du faubourg de la Cité bordant la route de Vendôme, les vestiges récemment identifiés d'un bâtiment comtal situé derrière la « maison du jardinier ».

- *La relation entre plusieurs monuments emblématiques de la Renaissance et de la Royauté française :*

- La façade des loges, dont la théâtralité s'inspire de la façade des loges du palais du Vatican, réalisée entre 1504 et 1514 ;
- Les grands jardins, réalisés hors de l'enceinte des logis du château, et traités en « terrasses de géants », jardin de Bretonnerie, jardins bas et jardins hauts, dont subsistent, notamment, le Pavillon Anne de Bretagne et l'Orangerie ;
- Les remparts médiévaux de la ville, le bastion de l'éperon, et les soubassements remparés de l'aile ouest du château construite à l'initiative de Marie de Médicis ;
- Le collège des Jésuites et l'église Saint Vincent, dont la façade baroque composée de trois étages et surmontée d'un clocher haut s'inscrit en vis-à-vis direct de la façade des Loges du château royal.

- *Les espaces de jardins :*

- Les jardins royaux de la Renaissance, dont il reste principalement le Pavillon Anne de Bretagne, l'Orangerie, les murs de soutènement et les vestiges des jeux de paume et la maison dite « du jardinier » ou « du gardien des jeux de paume », en contrebas.
- Le square Augustin Thierry, d'époque et d'esprit haussmannien, mais aussi interface entre la façade Renaissance du château, l'avenue Laigret, l'ensemble baroque Saint Vincent, et la ville.

### 1.3 La mise en projet de la Valeur Universelle Exceptionnelle du lieu

Le projet d'aménagement proposé par la ville de Blois offre l'opportunité de mettre en valeur un espace composite et déstructuré en lui donnant une fonction urbaine qualifiante, et répondant à des attentes économiques et sociales.

L'enjeu est de mettre en valeur les attributs de la VUE par un projet contemporain et singulier.

En application des orientations du Plan de gestion visant à protéger la VUE, il est retenu, au regard du château de Blois et de ses dépendances qui ont marqué fortement le site par l'Histoire, les points suivants :

- 1 - préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables,
- 2- organiser le développement urbain, notamment préserver les points de vues remarquables.

L'application concrète de ces deux orientations du Plan de gestion consistera, pour ce projet, à porter une attention particulière à :

- la préservation et la restauration des panoramas et les fenêtres visuelles sur le château, en particulier sur la façade des Loges mais également sur ses dépendances ;
- le traitement des infrastructures et du bâti pour que la cohérence et l'esprit du lieu soient restaurés ou préservés.

*(Extrait du rapport d'inspection des patrimoines – DGP - Ministère de la culture).*

#### **Les axes d'approfondissement du projet :**

Le traitement paysager des approches et des vues vers les monuments-clés du site :

- La façade des Loges / les vestiges des jardins royaux disparus dont le mur de soutènement / le Pavillon Anne de Bretagne/l'église Saint Vincent et le collège des Jésuites.

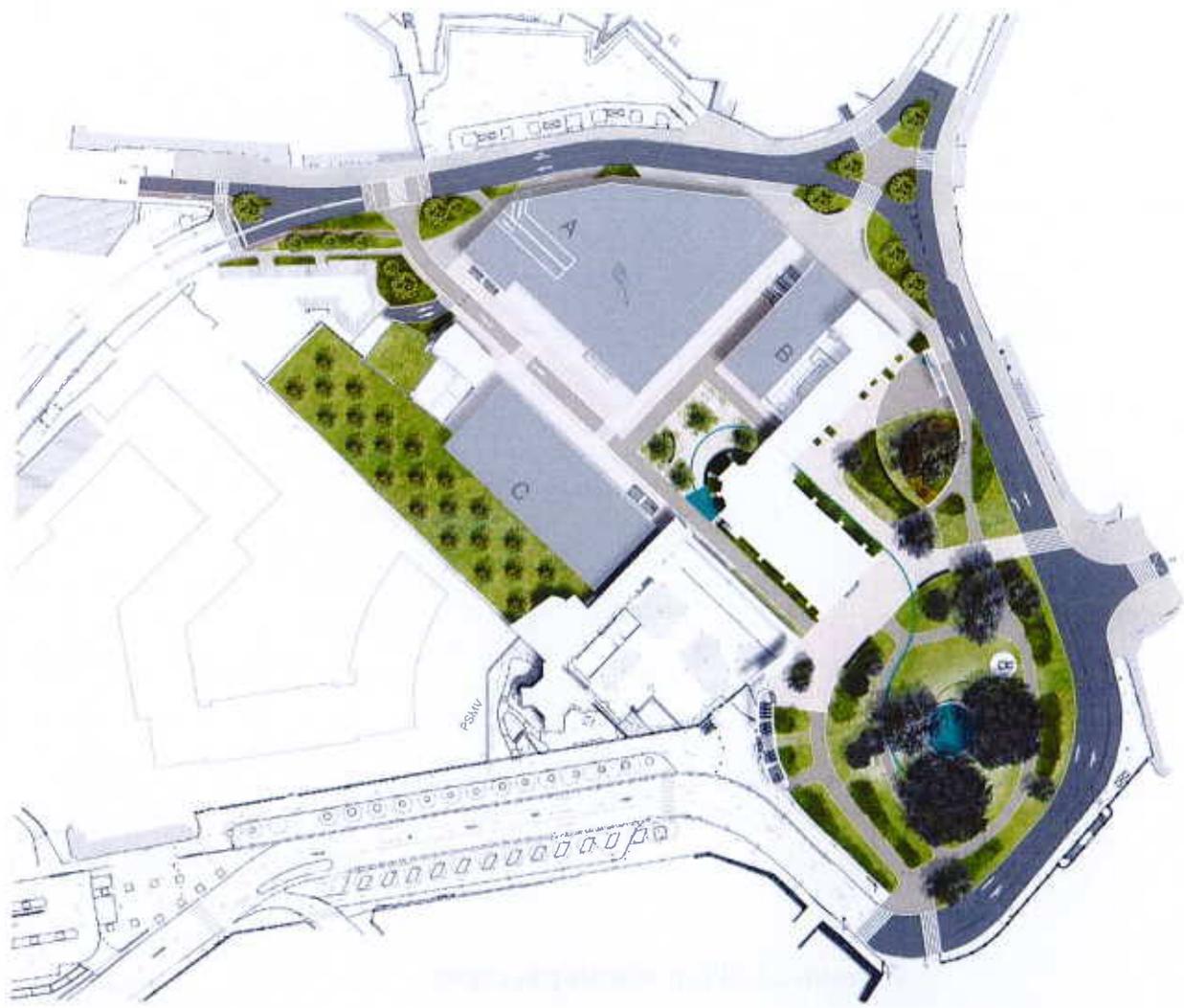
La conception du projet en continuité urbaine et paysagère du centre historique de Blois

- La continuité urbaine : articulation et connexion avec les espaces et bâtiments environnants, multifonctionnalité, variété de la trame viaire et modalités de circulation (tous modes), traitement qualitatifs des espaces publics .La continuité paysagère: la qualité de l'enchaînement des séquences, d'accès aux monuments d'une part, et d'accès aux éléments patrimoniaux d'autre part, les relations visuelles depuis et avec les éléments de patrimoine et les voies d'accès au site, la place et les modalités de traitement du végétal dans le projet.

. La mise en valeur culturelle des vestiges des jardins royaux la « maison du jardinier » :

- La mise en sécurité des murs protégés, du soubassement du Grand jeu de Paume et des vestiges du bâtiment comtal situés derrière la maison du jardinier,
- La restauration de la maison du jardinier,
- L'aménagement d'un circuit patrimonial de lecture du site, en lien avec la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

**Annexe 13 : Plan masse paysager**

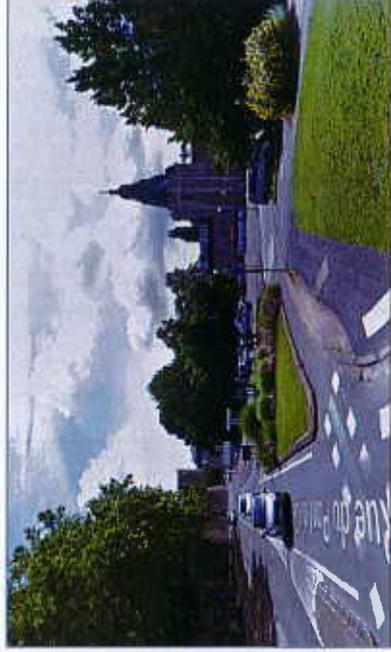




# Secteur Saint-Vincent

**NOTE DE RÉFLEXION PAYSAGÈRE PRÉALABLE  
AU DÉPÔT D'UN PERMIS D'AMÉNAGER MI-FÉVRIER**

**Annexe 11 : Volet paysager**









## **Annexe 8 : Perspectives présentant le projet**

Figure 10: Répartition des véhicules par type de véhicule

# Chapitre 4

## ANNEXES

### Cerema

L'analyse statique de carrefours à feux doit permettre de répondre à la question de viabilité des carrefours envisagés. Elle permet de vérifier les réserves de capacité à partir:

- de la géométrie du carrefour (nombre de voies, longueur des surlargeurs, largeur des chaussées, etc...)
- des flux directionnels (tourne-à-gauche, direct et tourne-à-droite),
- de la programmation des feux (temps de vert, de jaune, durée du cycle, etc...).

Cet examen doit être réalisé pour toutes les heures critiques de fonctionnement, en général les heures de pointe matin et soir.

La **réserve de capacité d'un carrefour** est définie comme la différence entre la capacité théorique maximum et la demande de trafic, exprimées toutes deux en u.v.p.d./h (unité de véhicules particuliers directs par heure et par voie). Elle peut être énoncée en pourcentage.

Les analyses fournies dans ce document sont basées sur les calculs présentés dans le livre intitulé *Carrefours à feux* du *Certu*.

Des **coefficients directionnels** sont appliqués dans la mesure où la gêne est réelle, notamment lorsque les mouvements tournants ne disposent pas de phases spéciales et sont dépendants d'un mouvement prioritaire (piétons ou véhicules) ou lorsqu'ils sont soumis à de faibles rayons de giration. La valeur affectée est évaluée par la personne effectuant l'analyse. Les valeurs utilisées sont en général de 1,1 pour les mouvements de tourne-à-droite et varient de 1,1 à 1,7 pour les mouvements de tourne-à-gauche.

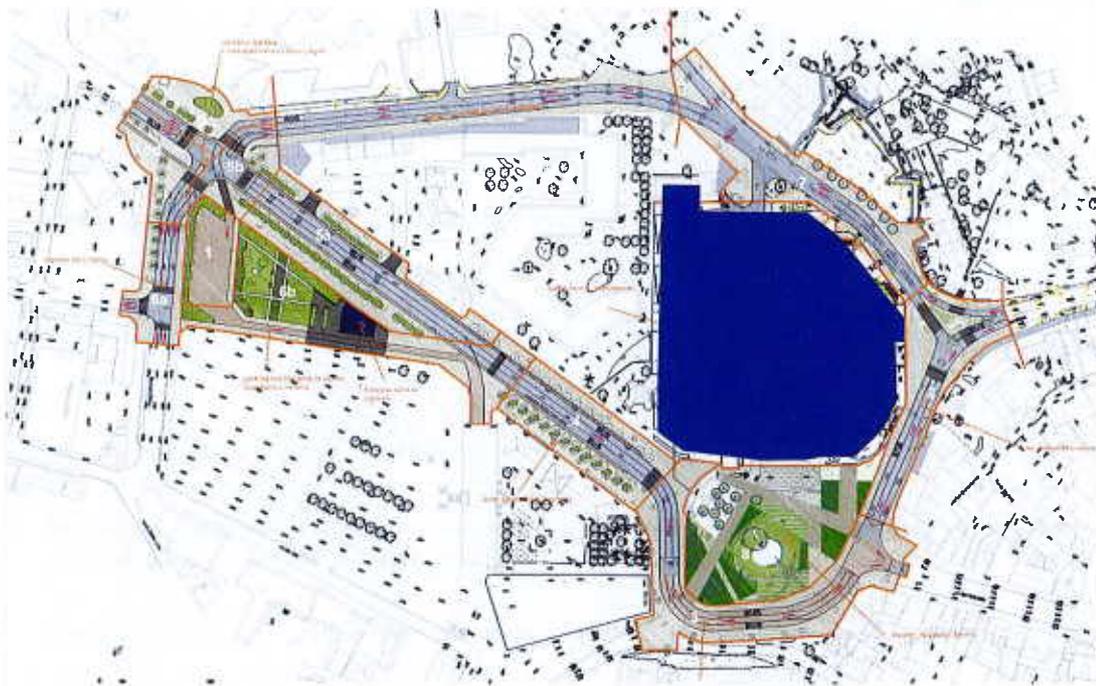
Les **capacités des lignes de feux** sont calculées à partir du *temps de vert utile*, c'est-à-dire :

*temps de vert utile = ( temps de vert réel de la phase - 3 s de vert perdues au démarrage ) + ( temps de jaune de la phase - 1 s de jaune non utilisée )*

Le calcul des **temps perdus par cycle** est la somme des temps perdus par phase. Ces derniers sont évalués de la manière suivante:

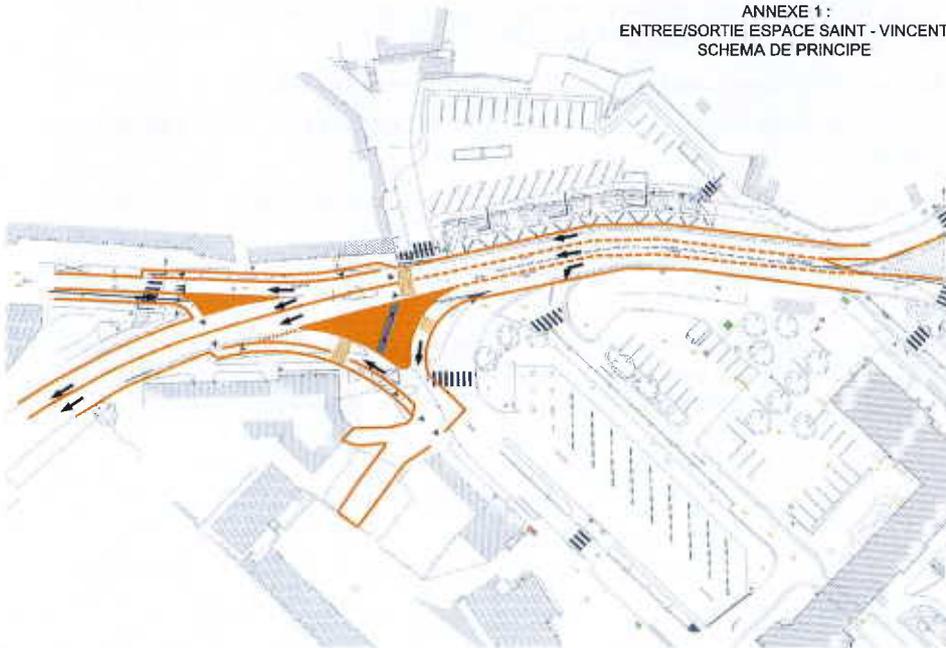
*temps perdu par phase = 3 s de vert perdues au démarrage + 1 s de jaune non utilisée + temps de rouge de dégagement de la phase*

Le calcul de la **longueur de queue** est basé sur la *loi de Poisson* qui permet de donner le nombre maximum de véhicules arrivant par cycle, qui ne sera dépassé que dans 5 % des cas. Dans le cas où le feu ne permet pas d'écouler les flux théoriques, le nombre de véhicules n'ayant pas réussi à passer est ajouté au nombre donné par la *loi de Poisson*.



■ PROJET DE BOUCLE SAINT VINCENT

ANNEXE 1 :  
ENTREE/SORTIE ESPACE SAINT - VINCENT  
SCHEMA DE PRINCIPE



■ ACCÈS AU PROJET

Cette reconfiguration du réseau viaire est compatible avec les aménagements liés au projet de centre commercial. En effet l'accès au projet, via la rue du père Monsabre (entrée) et la rue Jean Moulin (sortie), fonctionne très bien avec le nouveau plan de circulation.



## Carrefour Moulin x Chanzy



■ PROJET - CARREFOUR MOULIN X CHANZY

### Analyse statique

Projet - Heure de pointe Soir	
Nombre de phases principales	2
Temps total perdu par cycle	12
Capacité théorique du carrefour (u.v.p.d./h/voie)	1560
Charge prédominante par phase (u.v.p.d./h/voie)	
phase 1	667
phase 2	198
Charge globale du carrefour	865
<b>RÉSERVE DE CAPACITÉ GLOBALE</b>	<b>45%</b>

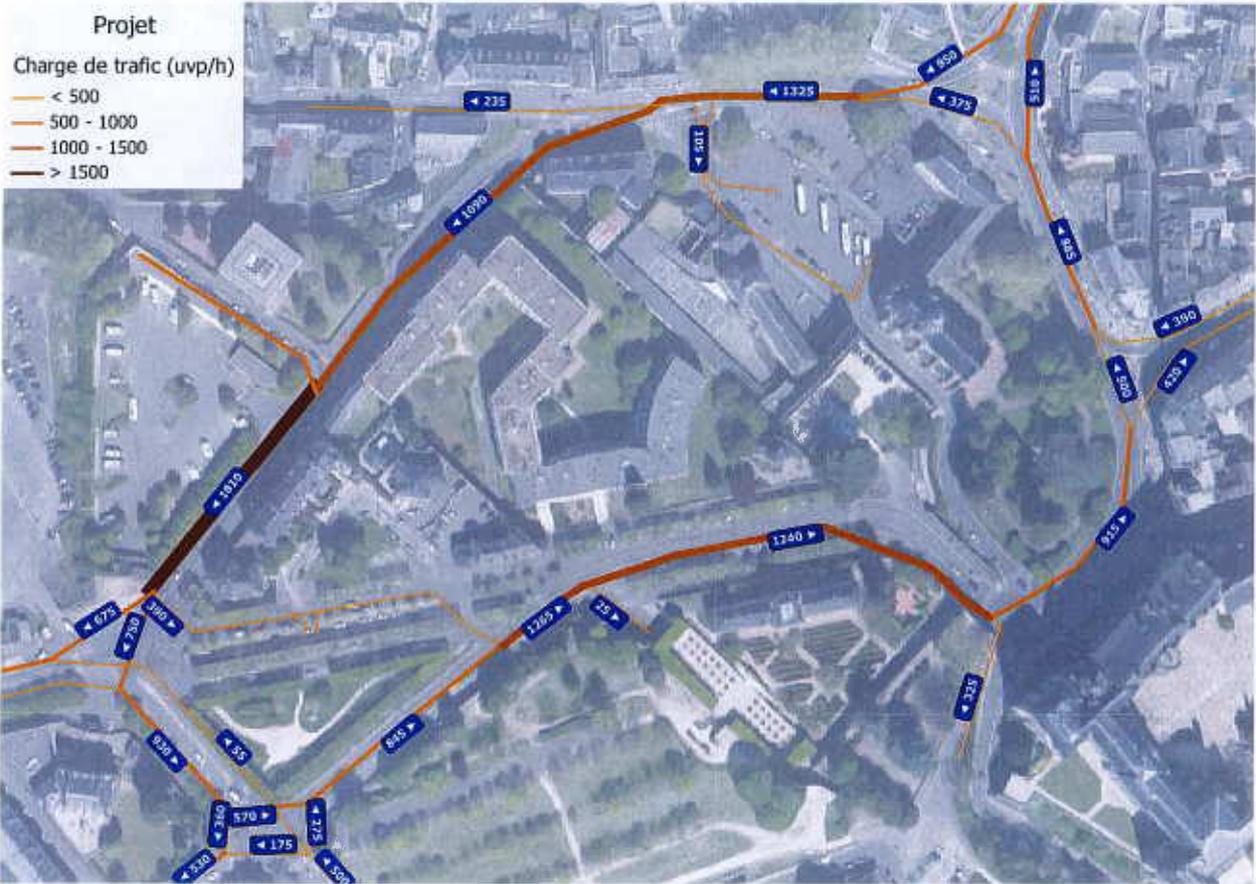
■ CARREFOUR MOULIN X CHANZY - PROJET - ANALYSE STATIQUE

En situation projet, le carrefour Moulin x Chanzy perd un peu de sa réserve de capacité (-10%) mais reste toujours fluide.

### Accès au projet

L'accès en sortie vers la rue Jean Moulin dispose d'une réserve de capacité de 85% : les véhicules sortant s'insèrent sans problème dans la circulation.

# Trafic

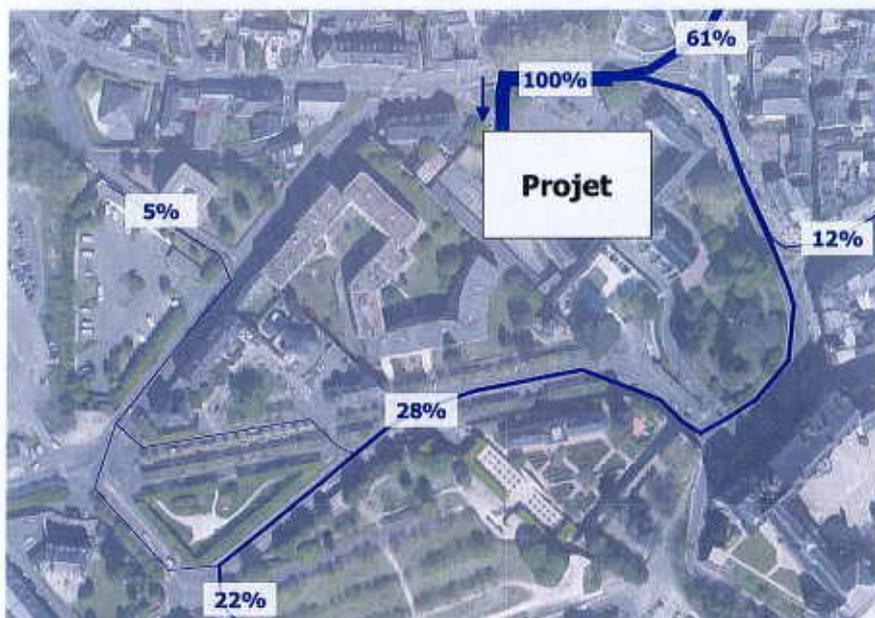


■ PROJET - TRAFIC EN HEURE DE POINTE SOIR

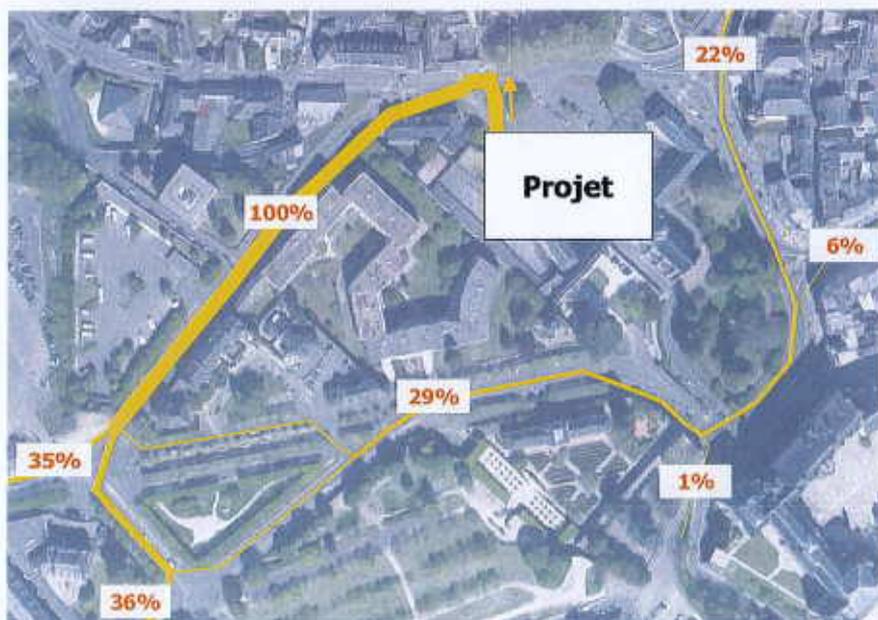
## Flux

Les flux générés par le projet ont été estimés sur la base du programme commercial et du parking prévu : en heure de pointe soir ils sont de 200 véhicules (100 entrants et 100 sortants) environ.

Ces flux ont ensuite été distribués selon la zone de chalandise du projet sur le réseau viaire.



■ PROJET - RÉPARTITION DES ENTRANTS



■ PROJET - RÉPARTITION DES SORTANTS

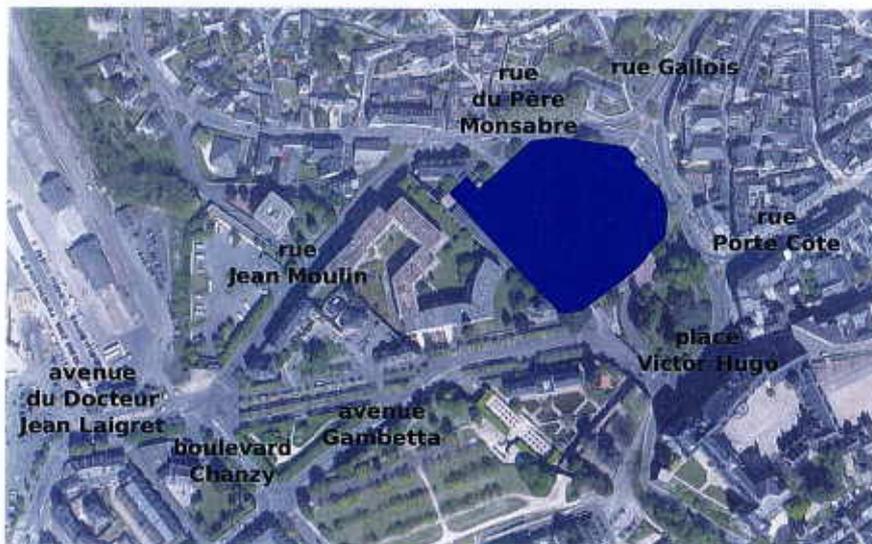
Tandis que pour les entrants l'accès se fait majoritairement via la rue Gallois (61%), il se répartit pour les sortants entre l'avenue Gambetta (36%), l'avenue du Dr Jean Laigret (35%) et la rue Gallois (22%).

# Chapitre 2

## Projet Place de l'Orangerie

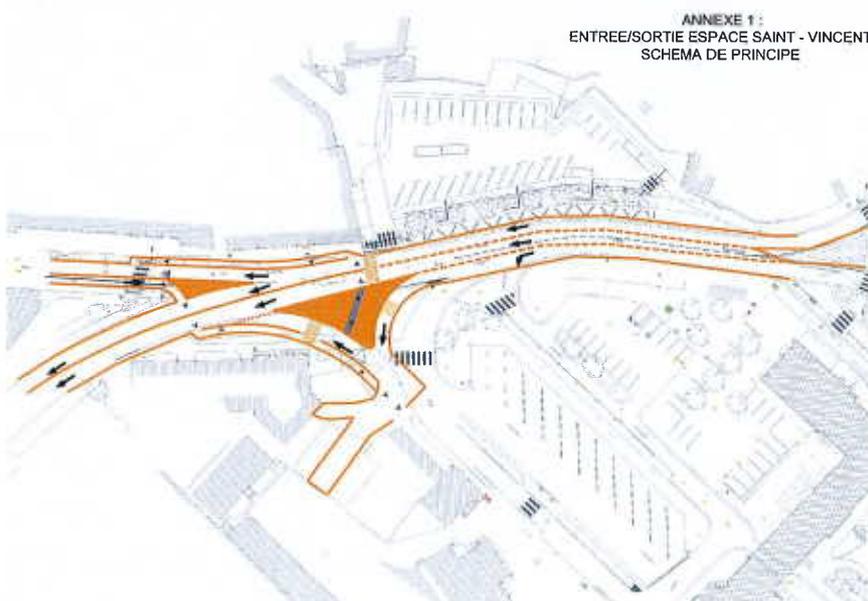
### Présentation

Le projet Place de l'Orangerie est implanté sur la commune de Blois.



#### ■ PROJET PLACE DE L'ORANGERIE

L'accès au projet se fait via la rue du Père Monsabre en entrée, et vers la rue Jean Moulin en sortie (voir ci-dessous).



#### ■ ACCÈS AU PROJET

Le projet prévoit un parking de 171 places réparties sur 4 niveaux (RDC, R+0,5, R+1, R+2).



## Carrefour Moulin x Chanzy



■ CARREFOUR MOULIN X CHANZY - SITUATION ACTUELLE

### Analyse statique

L'analyse statique est effectuée à l'aide de la méthode de calcul du CEREMA pour les carrefours à feux<sup>2</sup>

### Carrefour Moulin x Chanzy

Actuel - Heure de pointe soir	
Nombre de phases principales	2
Temps total perdu par cycle	12
Capacité théorique du carrefour (u.v.p.d./h/voie)	1560
Charge prédominante par phase (u.v.p.d./h/voie)	
phase 1	505
phase 2	198
Charge globale du carrefour	703
<b>RÉSERVE DE CAPACITÉ GLOBALE</b>	<b>55%</b>

■ CARREFOUR MOULIN X CHANZY - SITUATION ACTUELLE - ANALYSE STATIQUE

Le fonctionnement du carrefour Moulin x Chanzy est fluide en situation actuelle en heure de pointe du soir.

<sup>2</sup>. Voir en annexes page 13 pour le détail de la méthodologie



# Chapitre 1

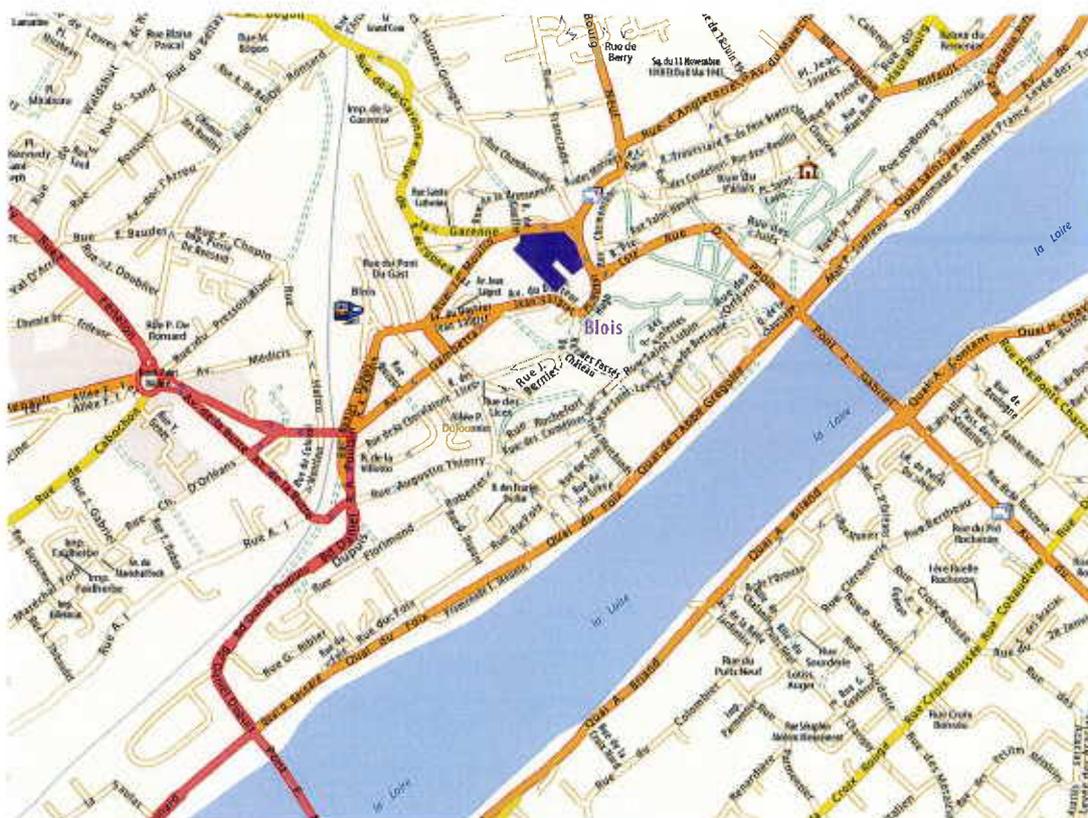
## Situation actuelle

Dynalogic a été mandaté pour réaliser l'étude de trafic et de circulation du projet Place de l'Orangerie à Blois.

La plage horaire analysée est l'heure de pointe soir (17h-18h).

## Zone d'étude

La zone d'étude est située sur la commune de Blois.



■ LOCALISATION DU PROJET



■ RÉSEAU VIAIRE ACTUEL

